



**HAL**  
open science

## Les conseils d'élèves à l'école maternelle pour le développement des compétences langagières

Marine Tahar

► **To cite this version:**

Marine Tahar. Les conseils d'élèves à l'école maternelle pour le développement des compétences langagières. Education. 2012. dumas-00815361

**HAL Id: dumas-00815361**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00815361v1>**

Submitted on 18 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Montpellier II  
Institut Universitaire de Formation des Maîtres  
de l'académie de Montpellier  
Master « Métiers de l'Éducation et de la Formation »

**Mémoire de recherche de 2<sup>ème</sup> année**

Année universitaire 2011 – 2012

**Les conseils d'élèves à l'école maternelle pour le développement des  
compétences langagières**

TAHAR Marine

**Directeur de mémoire : SOULE Yves**  
**Tuteur du mémoire : GISPERT Roland**  
**Soutenu en Juin 2012**

<b><u>Introduction</u></b>	p.5
<b><u>Première partie : Partie théorique</u></b>	
<b><u>1/ Le conseil d'élèves : un outil de communication</u></b>	p.7
1.1 Les pédagogies coopératives: une affaire de militant	p. 7
1.2 « Qui c'est l'conseil ? »	p. 11
1.3 Le déroulement-type d'un conseil	p. 13
1.4 Le conseil : un outil de communication	p. 16
1.5 La parole, le pouvoir	p. 16
1.6 Les fonctions de l'enseignant pendant le conseil	p. 18
1.7 Les limites du conseil	p. 19
<b><u>2/ Les enjeux de l'oral à l'école maternelle</u></b>	
2.1 L'évolution des instructions officielles pour l'enseignement du langage : comment et pourquoi le langage est devenu la priorité de l'Education nationale ?	p. 22
2.2 Les enjeux de l'enseignement de l'oral	p. 26
2.3 Les différentes fonctions du langage	p. 28
2.4 Les théories sur l'apprentissage du langage	p. 29
<b><u>3/ L'acte d'enseigner : le langage oral à l'école maternelle</u></b>	
3.1 Les gestes professionnels de l'enseignant	p. 30
3.2 Le rôle des partenaires dans les apprentissages langagiers	p. 35
3.3 Les difficultés de l'enseignement et de l'évaluation de l'oral	p. 36
<b><u>Deuxième partie : Méthodologie</u></b>	
1. Présentation du projet	p. 39
2. Les procédés utilisés	p. 41
3. Les critères d'analyse et de sélection	p. 44
<b><u>Troisième partie : Analyse</u></b>	
1. Les données	p. 47
2. Résultats et bilan	p. 59
3. Problèmes et solutions	p. 69
<b><u>Conclusion</u></b>	p. 71
<b><u>Bibliographie</u></b>	p. 72

## **RESUME**

Le conseil d'élève représente une institution fondamentale dans la classe, il doit répondre à des besoins identifiés. Il réunit l'ensemble des élèves ainsi que l'enseignant. C'est un lieu d'échange de parole, un lieu de communication mais également de résolution des conflits. Le conseil est un outil institutionnalisé qui doit être régulier dans l'emploi du temps de la classe. Les sujets abordés concernent les activités de la classe, son organisation mais aussi la vie en groupe.

Le rôle du maître est primordial dans les conseils, il doit créer les conditions de sa mise en place pour garantir son efficacité en instaurant un climat de confiance sécurisant. Il doit permettre aux élèves un égal accès à la parole et permettre à chacun de participer au conseil.

A travers le conseil d'élève, les élèves vont peu à peu acquérir des compétences langagières mais aussi faire l'apprentissage de règles conversationnelles.

## **MOTS-CLES :**

LANGAGE

CONSEIL

ORAL

COMMUNICATION

INTERACTION

CONFLITS

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier plusieurs personnes qui ont permis que ce mémoire se concrétise.

Géraldine, qui m'a permis d'observer les conseils d'élèves dans sa classe. Rentrer dans l'intimité d'une classe n'est pas chose facile, je la remercie donc pour ses conseils et sa gentillesse. Sa pratique de classe inspire ma future pratique personnelle. Je la remercie de m'avoir fait confiance pour ce travail final réalisé.

Roland Gispert, mon tuteur de mémoire, un directeur d'école qui m'a transmis une part de son expérience. Pour son écoute bienveillante, sa disponibilité, ses conseils et son éclairage. Je le remercie de m'avoir aidé à mener ce projet à bout et de m'avoir consacré du temps.

Yves Soulé, mon directeur de mémoire. Pour toutes les connaissances qu'il a pu me transmettre depuis deux ans à travers les cours à l'IUFM ou pendant les séminaires ; et qui constitue pour moi une personne référence dans ce métier.

## INTRODUCTION

Lors de mes stages en école maternelle, j'ai remarqué que de nombreux conflits éclataient entre les élèves en cours de récréation. Fréquemment, les enseignants sont sollicités pour régler le problème. Les élèves ne communiquent pas entre eux et font appel aux maîtres. Dans certains cas, ces derniers estiment que ce n'est pas grave, ils suggèrent aux élèves de retourner jouer avec d'autres camarades. Dans d'autres cas, ils convoquent les protagonistes et leur(s) demandent de ne pas recommencer, sans les sanctionner. Mais les enseignants peuvent également, après discussion avec eux, prendre une décision en fonction des informations disponibles. Les élèves n'ont alors pas l'occasion de s'exprimer réellement. Les sanctions peuvent être alors vécues par certains élèves comme une injustice et être incomprises.

Le conseil d'élèves est une instance qui regroupe les élèves de la classe ainsi que l'enseignant. Il traite des sujets liés à la vie la classe et des conflits survenus. Les élèves sont acteurs du conseil et dialoguent alors entre eux pour trouver des solutions. La résolution des problèmes passe par la parole.

L'apprentissage du langage constitue un des piliers fondamentaux de l'école maternelle. L'évolution des instructions officielles a accordé une place de plus en plus importante à l'oral.

Cependant les enseignants accordent rarement la parole aux élèves, synonyme de pouvoir, surtout à l'école maternelle, il existe pourtant des dispositifs qui mettent en place des espaces dialogiques entre les élèves et favorisent la parole dans le groupe. Ces derniers sont exploitables dans les classes sous certaines conditions.

Nous pouvons donc nous demander **si les élèves développent des compétences langagières pendant le conseil d'élèves ? Et dans quelles conditions ce dernier amène-t-il à les développer ?**

Les activités langagières peuvent concerner l'étude du fonctionnement la langue (syntaxe, lexicale, phonologie). Ce sont les outils de la langue liés à des compétences linguistiques.

Les activités langagières peuvent également appartenir aux activités d'échanges et contribuer au développement des compétences communicationnelles (écouter, comprendre, prendre la parole, convaincre...)

Une attention particulière sera portée à l'enseignant : Comment, en mettant en place des conseils d'élèves, permet-il de développer les compétences langagières des élèves ?

Comment l'enseignant pourra-t-il mettre en place un enseignement de l'oral efficace ? Quelle place à la parole accorde-t-il à ses élèves en classe ?

Je ferai l'hypothèse que l'enseignant, à travers le conseil donner un statut à la parole des élèves.

- ✓ Je chercherai donc à savoir si le conseil permet de développer d'autres compétences que celle de la régulation de la vie de la classe ? Qu'est-ce que les enfants apprennent réellement lors de la mise en place de ce dispositif ?

Il s'agira de faire l'hypothèse que le conseil permet de développer compétences communicationnelles mais également des compétences linguistiques.

Cependant je me demanderai si la prise de parole lors des conseils en grand groupe est suffisante pour développer ces compétences chez tous les élèves.

En effet, la prise de parole en grand groupe doit faire face à des difficultés. D'autres situations devront certainement être mises en place par l'enseignant pour les pallier.

- ✓ Une des difficultés majeures du conseil est la participation de l'ensemble des élèves. Tous les élèves vont-ils s'engager activement dans la discussion? Le conseil ne va-t-il pas favoriser la parole de certains élèves uniquement ?

Je ferai l'hypothèse que même si certains élèves ne prennent pas la parole au conseil, ils « vivent » les règles de la communication grâce au grand groupe.

- ✓ De plus, je me poserai la question de savoir si le conseil ne risque-t-il pas de devenir des moments de « bavardages » ? Transforme-t-il le rapport des élèves au langage ?

Ce sont grâce à des situations authentiques et qui ont du sens pour les élèves que vont se développer leurs compétences langagières. Les élèves, à travers des situations vécues, auront plus de facilité à s'exprimer à l'oral puisque ces situations les concernent directement.

# **Première partie : Partie théorique**

## **I/ Le conseil d'élèves : un outil de communication**

### **1.1 Les pédagogies coopératives: une affaire de militant**

Aujourd'hui, gérer les conflits à l'école est devenue une nécessité. L'autorité de l'enseignant est souvent remise en cause. En effet, l'autorité du maître ne suffit plus, il faut maintenant passer par la parole. De nos jours, de nombreux jeunes enseignants l'utilisent mais ils n'ont donc pas de recul pour sa mise en place.

Le conseil d'élèves relève de pratiques générationnelles. Le conseil d'élèves a évolué. Il existe depuis l'apparition des pédagogies coopératives mais il a changé de forme et d'intitulé. Dans l'esprit, au départ, il n'était pas figé. Ces mouvements pédagogiques se sont transformés au cours du temps mais le conseil est resté. Ce conseil a lui aussi évolué. Il a abandonné certaines de ces fonctions comme la gestion de l'argent. De plus, un glissement s'est opéré : au départ le conseil était instance qui avait un pouvoir d'action, dans lequel on gérait de l'argent. De nos jours, le conseil s'apparente souvent à un conseil de discipline où il n'y a plus de décisions prises, ni d'actions collectives. Les élèves n'y ont plus réellement de pouvoir d'action. Il s'agira de savoir si malgré cela les élèves en tirent bénéfice dans le domaine de la maîtrise de la langue.

#### **La coopérative scolaire**

C'est fin 19<sup>ième</sup> siècle que les coopératives sont apparues en France, plus précisément sous forme de mutuelles. Puis, elles se sont étendues à l'école. L'ambition était de former les futurs citoyens à la prévoyance et à l'épargne, et donc de les responsabiliser. Barthélémy Profit mit en place ce système de coopératives dans les écoles dans l'intention de former les élèves à la gestion du bien commun. Au départ, les coopératives traitaient de la vie économique de la classe.

#### **Le mouvement Freinet**

Né en 1896, Freinet a fréquenté l'école du peuple, et a souffert de l'ennui pendant la classe. Face à l'ennui de ses propres élèves en classe, il décide de « faire rentrer la vie » dans la classe.



Revenu de la grande guerre blessé, il s'intéressa à l'éducation du peuple pour que les atrocités de la guerre ne se reproduisent pas. Freinet décida d'élaborer le conseil de coopération où les problèmes s'élargiraient à ceux de la vie en collectivité. L'idée de Freinet est de faire fonctionner la classe à l'image d'une coopérative de travailleurs. Il défend la thèse que la liberté pour les élèves est plus grande au sein de structures délimitées et contraignantes. C'est donc grâce à ces espaces fixés et régulés tels que les conseils que se développent des compétences langagières chez les élèves. Il est vrai que la prise de parole pendant les conseils doit respecter un certain nombre de règles. Par exemple, attendre son tour pour parler, demander la parole, rester dans le propos du sujet, respecter la parole de l'autre... L'accès à la parole conduit à l'autonomie et la responsabilité des élèves, ce qui est la visée du conseil selon Freinet. Ce dernier a instauré le conseil de coopération pour l'élaboration de projets communs proposés par les enfants, mais aussi pour l'organisation de la classe, ainsi que l'élaboration des règles de vie.

Dans sa pédagogie, Freinet utilise la vie des élèves et leur quotidien. Il organisa des sorties scolaires. Au retour, chaque enfant produisait un « texte libre » sur ce qu'il a vécu. Le conseil rejoint ici aussi les idéaux de Freinet, puisqu'il va s'appuyer sur le vécu des élèves, leurs expériences et leurs ressentis. Le conseil s'appuie sur le quotidien des élèves pour fonctionner.

Puis, Freinet organisa une série de correspondance entre toutes les écoles françaises. Il mit en place des expériences d'imprimerie afin de faciliter l'échange de ces documents. La communication était le pilier central de sa pédagogie.

C'est 1927 que naît officiellement « le mouvement Freinet » avec le premier congrès de l'imprimerie. Ce mouvement s'appuie sur quatre piliers : l'expression libre, la coopération, les techniques éducatives et le tâtonnement expérimental. Ainsi que sur trois principes pédagogiques : la répétition, la considération des représentations des enfants, et leur engagement dans les activités.

Le conseil respecte ces principes pédagogiques puisqu'il doit être inscrit dans le temps régulièrement. De plus, ce sont les enfants qui y exposent leurs idées propres et donc leurs représentations. Pour que le conseil fonctionne, l'expression doit être libre. Enfin, chaque élève est membre du conseil et s'engage en tant qu'acteur. En se sentant concernés et responsables (à travers notamment les rôles de président et de gardien de la parole), il entrera

plus facilement dans l'activité. Le conseil s'appuie donc sur la coopération, l'expression, la communication.

La parole et la participation sont deux enjeux fondamentaux de ce mouvement. Freinet participe notamment à la création de la CEL (coopération de l'enseignement laïc) en 1928 et de l'ICEM (institut coopératif de l'école moderne). En 1929, c'est la naissance de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE). Cette association, régie par la loi de 1901, fut présidée à ses débuts par Emile BUGNON.

Lors du congrès de l'ICEM en 1958, Jean et Fernand Oury et Fonvieille présentent le concept de la pédagogie institutionnelle. Oury estima que chaque élève est différent. Outre cela, il évolue dans de grosses écoles urbaines et perçoit les limites des pratiques dites « Freinet » dans ces milieux. Freinet enseignait à la campagne. Oury va se demander comment appliquer cette pédagogie à la ville.

Mais, Fernand Oury se retrouve en désaccord avec Freinet qui refuse que le mouvement soit diffusé par la publicité. En échange, Oury dénonce alors la vieillesse de la pédagogie Freinet.

Le conseil de coopération de la pédagogie Freinet devient, dans la pédagogie institutionnelle, le conseil de classe. C'est le lieu où l'on parle des problèmes de la vie scolaire quotidienne, c'est le lieu où les conflits se résolvent, les projets s'élaborent et que les décisions se prennent. Ce mouvement met l'accent sur la dynamique de groupe et la démocratie directe. Oury a permis un essor considérable du conseil. Il lui donna également sa place de « clé de voûte »<sup>1</sup> dans l'architecture de la classe. Grâce au conseil, tous les autres éléments de la classe prennent un sens. Réciproquement, le conseil dépend de l'institution sur laquelle il repose c'est-à-dire l'école.

La pédagogie institutionnelle obéit au principe des cinq L « des lieux, des lois, des limites, du langage et de l'éducation ».<sup>2</sup>

Le conseil remplit donc chacune de ces fonctions. En effet, il est défini par un cadre spatio-temporel, il est régi par des lois que l'ensemble des membres doit respecter Le conseil

---

<sup>1</sup> OURY F., VASQUEZ A., De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle, Maspero, 1971

<sup>2</sup> Idem

comporte également des limites à ne pas dépasser. De plus, la communication au sein du conseil se fait par le langage.

La pédagogie institutionnelle s'appuie donc sur le rôle de la parole et du débat. Célestin Freinet, lui, envisageait sa méthode autour de l'organisation du travail et de la coopération entre pairs.

En 1957, c'est la création des GTE (Groupes de techniques éducatives) par Oury et Fontvieille qui publient leur propre revue. Mais des divergences apparaissent entre eux. Fontvieille s'intéresse à l'autogestion, la psychosociologie, la non-directivité alors qu'Oury à s'attarde sur la thérapie.

En 1966, Célestin Freinet décède.

### **Les pédagogies actives.**

Les pédagogies actives s'inspirent des travaux plus récents de Catherine Pochet, René Laffitte et Bernard Collot.

Une pédagogie coopérative est une forme d'enseignement fondée sur les interactions entre les élèves et leur milieu de vie, leur environnement. La coopération est la base de tous les apprentissages.

Le conseil d'élève appartient donc à ce type de pédagogie puisqu'il met en relation tous les élèves du groupe qui vont interagir ensemble et communiquer entre eux. Il prend également en compte le contexte le quel il évolue, celui de l'école. Ce sont grâce à ces interactions que les compétences langagières vont se développer chez les élèves. « C'est à plusieurs qu'on apprend tout seul » disait François Le Menahèze.

Une définition de la coopération a été donnée par Sylvain Connac : « Situations d'échange où des individus ont la possibilité de s'entraider par et dans la rencontre éducative »<sup>3</sup>.

Le conseil permet bien la rencontre de ces différents membres qui vont échanger et s'entraider pour trouver des solutions aux problèmes. Le conseil sera donc le lieu d'une rencontre éducative.

---

<sup>3</sup> Connac S, Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2009

Cependant, ces pédagogies coopératives doivent faire face à une ambiguïté puisqu'elles utilisent des dispositifs qui placent l'enseignant à l'écart alors qu'il est au cœur même du système et de sa mise en place. Ces dispositifs ne peuvent être mis en place que par des enseignants militants puisqu'ils transmettent des valeurs, les valeurs que l'enseignant porte en lui. Selon Danielle Jasmin, « Eduquer c'est influencer d'autres personnes en faisant concrètement la promotion de nos valeurs. On enseigne donc avec ce que l'on est »<sup>4</sup>.

Les outils de cette pédagogie se répandent de plus en plus de nos jours dans les écoles primaires françaises. Notamment grâce aux travaux de Bruno Robbes sur l'autorité et ceux d'Eircik Prairat sur la sanction éducative. Mais, ces outils sont souvent utilisés en décrochés. La diffusion de ces dispositifs peut-elle se faire alors qu'on n'a pas transféré cette pédagogie ? Les enseignants ne détournent-ils pas cette dernière? En effet, il y a des classes qui ne pratiquent que certains outils, qui sont adaptés à chaque situation de classe.

## **1.2 « Qui c'est l'conseil ? »**

Le paragraphe précédent a montré que les décisions ont changé de nature depuis la création du conseil. Au départ, ces décisions concernaient la vie économique de l'école. Maintenant ce sont des décisions qui concernent vie collective de la classe. On cherche comment bien vivre ensemble à travers l'élaboration de règles de vie.

Sylvain Connac détermine le conseil comme une institution consultative qui évalue ce qui se vit en classe. Mais c'est également une institution où chacun émet des propositions. Et enfin, c'est une institution décisionnelle où les décisions sont prises par le groupe.

Le conseil de classe est donc un outil institutionnalisé, permet aux élèves de prendre une part active dans la vie de la classe, c'est aussi un lieu de parole qui permet de s'exprimer librement. Enfin, c'est un espace de médiation des conflits.

La définition du conseil que Pochet a donné à ses élèves est : « Le conseil, c'est la réunion des élèves et de la maîtresse. Au conseil, tout le monde peut parler de tout ce qui concerne la classe, dire ce qui va bien, dire ce qui ne va pas. Le conseil, ça sert à ne pas se battre »<sup>5</sup>. La parole remplace la bagarre : ce sont les mots pour combattre les maux. Le

---

<sup>4</sup> Jasmin D, Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

<sup>5</sup> Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978

conseil, selon elle, serait plus un lieu de discussion qu'un lieu de décision. Ce qui confirme son évolution historique, puisque de nos jours le conseil est rarement suivi de réelles décisions pour la vie de la classe.

Pour Danielle Jasmin, ce n'est pas « un moment de causerie », mais un « moment du développement affectif et social »<sup>6</sup>. La parole ne doit pas être des moments bavardages. Le conseil doit se doter d'objectifs. Il faut réfléchir à ce que l'on veut dire, cela doit avoir un sens. Les élèves sont donc amenés à réfléchir sur le contenu de leurs discours et sur la manière de l'exprimer. Elle atteste également que le langage est en partie lié à ce que l'on est. Cependant, chaque élève entre à l'école maternelle avec un vécu et un rapport au langage différent.

Elle donne une définition du conseil de coopération : « c'est un lieu de gestion où chaque enfant à sa place, où l'individu et le groupe ont autant d'importance que l'autre. Il sert à développer des habiletés sociales de coopération ».<sup>7</sup> Le conseil résulte d'une action collective où « chacun peut exister en tant que « je » »<sup>8</sup>. Chacun se repère au sein du groupe et doit y trouver sa place. Chaque élève doit comprendre qu'il est différent et unique. Les élèves réalisent alors que la parole de chacun est d'égale importance. Elle signale aussi que la parole a une fonction sociale. Elle permet d'agir sur et avec les autres mais aussi de se faire comprendre par eux.

C'est aussi un « lieu où on apprend à se comprendre et s'entraider »<sup>9</sup> et non pas un tribunal. La parole sert à communiquer mais également à comprendre et à aider les autres à travers la recherche de solutions.

Le conseil est essentiellement un « lieu de résolution des problèmes »<sup>10</sup>. Supprimer les conflits dans la classe comme dans notre société est utopique, il s'agit alors de les résoudre

---

<sup>6</sup> Jasmin D, Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

<sup>7</sup> Jasmin D, Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

<sup>8</sup> Idem

<sup>9</sup> Idem

<sup>10</sup> Idem

dans les meilleurs conditions possibles. Le conseil doit tenter de « développer de l'habileté à s'exprimer de façon claire et civilisée »<sup>11</sup>.

C'est enfin un « lieu où est dévoilé ce qui se passe en classe ». Il s'agit de savoir comment vivent les élèves, ce qu'ils ressentent d'agréable ou de désagréable mais aussi de comprendre leurs émotions. Danielle Jasmin insiste donc sur trois aspects essentiels du conseil de classe : aspect affectif, aspect cognitif et enfin l'aspect social.

Cinq approches du conseil sont définis par Fernand Oury <sup>12</sup>:

- Le conseil comme l'œil du groupe : Le comportement de chacun est observable par l'ensemble des acteurs. De plus, ce que l'on dit est entendu par tous.
- Le conseil comme cerveau du groupe : La discussion collective tente de trouver une solution aux conflits. Il s'agit de « parler ensemble » pour mieux « vivre ensemble ».
- Le conseil comme une réunion d'épuration : Le conseil propose une autre réponse à la violence, qui passe par la parole, les mots, la discussion collective.
- Le conseil comme cœur du groupe : Le conseil permet la création de moments de langage est donc de dynamiques dans la classe.
- Le conseil est une instance évolutive à l'image de la classe. Oury et Vasquez distinguent trois étapes dans la progression du conseil. En premier temps, le silence. Les élèves ne parlent pas et ont peur de s'engager dans le conseil. En second temps, c'est le « brouhaha ». Les élèves testent l'institution pour contrôler sa solidité. C'est ensuite que le langage se développe. Le conseil passe donc par de nombreuses étapes avant l'élaboration d'un langage structuré et stable et avant l'implication des élèves. Le rapport au langage chez les élèves se construit dans le temps.

### **1.3 Le déroulement-type d'un conseil**

---

<sup>11</sup> Idem

<sup>12</sup> Vasquez A., Oury F., Vers une pédagogie institutionnelle ?, Matrice, Vigneux, 1967) :

La prononciation de phrases rituelles marque le début du conseil. Comme par exemple, « le conseil peut commencer ». Au début du conseil, le maître, avec ses notes sous les yeux et en collaboration avec les élèves, fait un retour sur le conseil précédent.

Puis, chacun aborde les aspects positifs c'est-à-dire ce qu'il a aimé pendant la semaine.

Enfin, les critiques sont abordées. Les élèves doivent utiliser des « messages clairs : s'expliquer en disant à l'autre quel sentiment il a ressenti »<sup>13</sup>. L'auteur de l'incident doit aussi avoir droit à la parole et pouvoir s'expliquer et argumenter.

Au cours du conseil, le maître peut relancer ou recentrer le débat à l'aide de questions telles que : « Comment on peut aider... ? », « Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? », « Qui peut trouver une solution ? », « Qui a une idée ? ».

Le dernier temps peut-être consacré à un bilan sur ce qui vient d'être dit : « Comment va le conseil ? ».

Les élèves sont actifs dans la classe et changent de statut. Ils passent d'un statut d'élève à un statut de membre du conseil. Ils construisent ensemble la parole du groupe. La recherche de solution et la notion de réparation sont primordiales. Le conseil commence à exister lorsqu'on y prend des décisions et qu'il est suivi d'effets et d'actions. Les élèves petit à petit prennent alors conscience que leur parole est suivie d'actes et donc qu'elle est considérée. De nos jours, les décisions concernent essentiellement des sanctions.

Le conseil doit être délimité dans l'espace et le temps. La parole s'inscrit dans un moment ritualisé et sécurisé. Les élèves ont tous le droit de s'exprimer. La parole doit respecter un certain nombre de règles pour être efficace. Ces règles sont connues des enfants et élaborées en début d'année avec eux. Elles les sécurisent et mettent l'expression libre des élèves. Pour cela, la gestion de la prise de parole peut se faire grâce à la circulation d'un témoin, nommé « bâton de parole ».

En effet, pour que la parole fonctionne, elle doit être matérialisée par un bâton de parole. Cela requiert l'écoute et la concentration de tous les participants. Il est capital que les élèves comprennent l'importance de leur parole et en outre, de sa conservation dans le temps. Pour garder en mémoire et conserver la parole, il est nécessaire d'avoir recours à l'écrit.

---

<sup>13</sup> Jasmin D, Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

L'enseignante pourra alors écrire le compte-rendu du conseil sur une grande feuille et l'afficher dans la classe afin de conserver une trace de ce qui a été dit au conseil. L'affichage est accessible et visible par tous et à tout moment. Les élèves prennent alors conscience que la parole peut laisser des traces. L'enseignant peut également inscrire ce qui a été dit dans un « cahier de réunion ».

A la maternelle, Danielle Jasmin préconise de faire un conseil tous les deux jours, pour se situer dans le temps. De plus, à cet âge, il est plus facile d'attendre et de ne pas oublier les faits si c'est aujourd'hui ou demain. Elle conseille donc de faire deux conseils par semaine de 15 à 20 minutes. Pour les élèves de l'école maternelle, le maître peut commencer la mise en place de conseil en proposant un projet de classe qui va intéresser les élèves ; comme la préparation visite au zoo ou l'organisation du carnaval de l'école.

En effet, l'école maternelle est un monde nouveau pour l'élève. Il va devoir apprendre à communiquer avec des partenaires nouveaux. Vivre en collectivité nécessite des règles de vie. Il faut apprendre à vivre ensemble et créer le sentiment d'appartenance grâce à des activités collectives. Le conseil de classe permet de renforcer les liens qui unissent les membres du groupe.

**Jean Le Gal propose une matrice pour un bon déroulement des conseils qui synthétise les idées précédentes<sup>14</sup>:**

- Le conseil doit être accompagné et soutenu. L'enseignant instaure des conditions favorables d'écoute et de réception. Il doit préparer sa mise en place avec précaution et rigueur
- Le conseil requiert une organisation matérielle et institutionnelle. En effet, c'est une réunion hebdomadaire inscrite dans l'emploi du temps. Elle nécessite l'aménagement d'un lieu et d'un espace de parole, ritualisé et convivial.
- Un conseil efficace est un conseil qui permet à chacun de trouver sa place et de s'exprimer. L'écoute est mutuelle. J'ai le droit de parler mais j'ai aussi le devoir d'écouter les autres.
- Les décisions prises pendant le conseil sont connues de tous et appliquées.

---

<sup>14</sup> Le gal J., Le conseil dans la classe, Editions ICEM, Nantes, 2007



- La liberté de parole doit être respectée. Le conseil pour fonctionner nécessite l'engagement de chacun et respect du contrat élaboré collectivement.

#### **1.4 Le conseil, un outil de communication**

Selon le Larousse, communiquer signifie : « Donner connaissance, faire partager à quelqu'un ; être en relation, en rapport, en correspondance avec quelqu'un ; connaissance sur quelque chose c'est faire connaître au public par l'intermédiaire des médias ».

Grice, en 1975, montre que la communication repose sur le principe de coopération.

Toute situation de communication doit faire face à des maximes conversationnelles.

Le locuteur doit fournir assez d'informations pour que les autres membres du groupe puissent comprendre ce dont il est en train de parler, le thème du propos. C'est la maxime de quantité.

Le locuteur doit s'engager à ne dire que la vérité et à ne pas faire de hors sujet. C'est la maxime de qualité des propos.

Le locuteur énonce uniquement ce qui est essentiel pour la compréhension des autres. Il ne fournit pas d'indices superflus et inutiles qui pourraient rendre difficile la compréhension de son énoncé. C'est la maxime de relation. En contrepartie, les autres s'engagent à écouter activement.

Le locuteur doit s'exprimer de manière claire et fluide (maxime de manière).

Ces règles doivent être respectées par tous les membres du conseil, leur apprentissage est progressif.

Frédérique François révèle que c'est parce qu'ils « communiquent que les participants s'engagent activement » dans le conseil. C'est donc en situation de communication que les enfants prennent conscience de l'importance de la parole pour interagir. S'ils veulent se faire comprendre, ils doivent s'exprimer correctement.

#### **1.5 Le pouvoir, la parole**

La parole constitue le principal outil du conseil. On parle pour exister au sein du groupe, on parle pour échanger, on parle pour trouver des solutions. Pour le Larousse, la parole peut être définie comme une « faculté de s'exprimer par langage articulé ».

Dans Comment l'enfant devient élève : Les apprentissages à l'école maternelle, M-T Zerbato-Poudou décrit l'acte de parole comme un acte social qui s'inscrit dans un contexte précis où l'on doit tenir compte des particularités propres et des différences de chaque interlocuteur. L'enseignant et les autres membres du conseil doivent tenir compte de ses spécificités.

Mais une question fondamentale persiste : Comment passer du bavardage à la parole lors d'un conseil?

Les enfants doivent comprendre que « l'ordre est la condition de la liberté » selon Pochet. En effet, pour parler on demande la parole. La parole des élèves est favorisée et autorisée par l'existence d'un cadre clair et précis. Des règles précisent les modalités de la prise de parole et en fixent les limites et les obligations : ne pas se moquer, respecter la parole de l'autre, écouter ses camarades, lever le doigt pour demander la parole, attendre que l'on nous interroge...

L'école maternelle est le lieu où les élèves découvrent les usages de la communication et le pouvoir que représente l'acte de parole. L'enseignant devra donner à chacun des élèves l'occasion d'exercer ce pouvoir. L'école maternelle développe la prise de parole chez les enfants mais doit aussi en imposer les limites. L'enseignant fera prendre conscience aux élèves qu'au conseil on ne peut pas tout dire.

Pour participer à un échange collectif, des règles de fonctionnement doivent être établies, elles conditionnent le bon déroulement du conseil : une seule personne peut s'exprimer à la fois, l'occupation du temps de la parole doit être équilibrée entre tous les élèves, et on doit respecter le thème du débat. La construction de ces règles est progressive avec les élèves et doit se faire de manière collective.

Pochet relate qu' « une des conditions indispensable à la vie de la classe est le fait que la parole demeure libre »<sup>15</sup>. Au conseil, les élèves peuvent s'exprimer en confiance car leur parole est entendue et respectée.

Il faut instaurer des espaces de parole « sacrés »<sup>16</sup>, selon Sylvain Connac.

---

<sup>15</sup> Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978

<sup>16</sup> Connac S, Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2009

Ces espaces sont sécurisés et protégés par ces règles de fonctionnement. Ils permettent de développer des aptitudes langagières. Ces espaces sont coopératifs et dialogiques ; ils permettent l'exploitation des différences. L'école à travers le conseil permet de faire comprendre aux élèves l'utilité du langage en lui revêtant un caractère « sacré ». Au conseil, le pouvoir est donc représenté par la parole.

Le pouvoir y est impersonnel, personne ne le détient en même temps. Le pouvoir circule entre les membres du conseil. Tour à tour, chacun doit pouvoir détenir le pouvoir grâce au bâton de parole et s'exprimer. «La parole s'use si on s'en sert, disparaît si on ne s'en sert pas, le meilleur moyen de le perdre est de le garder pour soi. C'est pour ça que le président de séance doit faire circuler la pouvoir, faire passer la parole »<sup>17</sup>.

### **1.6 La fonction du maître lors des conseils**

#### **Pochet définit les différents rôles du maître:**<sup>18</sup>

- L'enseignant est le représentant légal. C'est pourquoi, il dispose d'un « droit de veto »<sup>19</sup> à des propositions qu'il juge non conformes au respect de la loi. Le maître est également le garant de la sécurité physique et psychologique des élèves. Il peut décider d'arrêter le conseil si l'élève se trouve dans une situation « émotivement insoutenable ».
- L'enseignant est le responsable pédagogique de la classe mais également du développement personnel de l'enfant. Il doit tout mettre en œuvre pour que les élèves progressent dans sa classe et prennent peu à peu la parole.
- L'enseignant est le témoin de la société, il doit pouvoir être un référent pour les élèves.
- L'enseignant est membre du conseil et il est soumis aux mêmes règles que les autres membres. Pendant le conseil, l'enseignant « n'est plus le maître qui détient toute autorité, mais son aura plane toujours »<sup>20</sup>. De plus, c'est le président du

---

<sup>17</sup> Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978

<sup>18</sup> Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978

<sup>19</sup> Vasquez A., Oury F., Vers une pédagogie institutionnelle ?, Matrice, Vigneux, 1967

<sup>20</sup> Idem

conseil (le rôle est attribué à un élève) qui devra mener le conseil. Symboliquement le maître délègue son autorité au président pendant le conseil.

Dans son livre, Danielle Jasmin reprend les fonctions de l'animateur décrites par Yves Saint-Arnaud<sup>21</sup>:

- **« Fonction de clarification » du contenu :**

Le maître peut reformuler ce qui a été dit. Il peut également résumer les idées principales abordées pendant le conseil. Cela permet à tous les élèves de comprendre ce qui a déjà été dit et de réagir. Donc, de participer à la suite du conseil. Il serait plus pertinent que ce soit les élèves eux-mêmes qui reformulent avec leurs propres mots ce qui vient d'être dit par leurs camarades.

- **« Fonction de contrôle » de la procédure :**

Le maître est amené à donner la parole aux élèves. Or, dans les conseils que j'ai observé, c'était le responsable de la parole qui était chargé de distribuer de la parole, ce métier n'était pas attribué au maître.

Le maître peut par contre signaler au distributeur de la parole que tel ou tel enfant demande la parole depuis longtemps, ou qu'il voudrait bien écouter ce qu'en pense un tel ou l'avis d'un autre. Le maître sensibilise également les enfants au temps du conseil c'est-à-dire au respect des différentes phrases du conseil. Notamment à l'aide de phrase « attention, c'est bientôt terminé, c'est le moment de demander la parole si vous avez encore des choses à dire... »

- **« Fonction de facilitation » du climat :**

Le maître peut aider les enfants à exprimer ce qu'ils ressentent. Il faut aussi fait respecter l'écoute et peut repérer les « gêneurs ». Le maître peut responsabiliser le président du conseil en lui signalant que le niveau sonore est trop élevé que les membres ne s'entendent plus. Ce dernier pourra rétablir le silence en rappelant les règles aux autres élèves.

## **1.7 Les limites du conseil**

### **Les problèmes de comportements**

---

<sup>21</sup> Jasmin D, Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

Lors de conseils observés en maternelle, beaucoup d'enfants étaient dissipés et perturbés le déroulement du conseil. Alors comment gérer les « gêneurs » ? Danielle Jasmin donne quelques pistes. Quand un enfant dérange le conseil, le maître va le nommer « gêneur », ce qui est un avertissement. Au bout du troisième avertissement, il quitte le conseil mais reste dans la salle de classe. Il perd ainsi son droit de parole et de membre du conseil.

### **Le problème des thèmes abordés**

Beaucoup de critiques sont effectués lors des conseils. De plus, certaines remarques sont parfois sans intérêt et/ou pas en lien avec ce que l'on peut dire pendant les conseils. Pochet proposa alors une solution ; celle de demander au conseil : « Est-ce que cette critique offre un intérêt pour le groupe ? »<sup>22</sup>. Si ce n'était pas le cas, ils déclaraient la situation « tas de sable »<sup>23</sup>. Les élèves jugent de la pertinence du propos et de son utilité pour le groupe.

### **La gestion des sanctions pendant le conseil**

La discussion collective ne doit pas laisser place à un tribunal ni à un cirque. Le maître peut intervenir individuellement s'il estime que la situation ne peut pas être discutée devant l'ensemble de la classe. L'enseignant doit réfléchir avant l'instauration du conseil aux limites à ne pas franchir et aux propos qui n'ont pas leur place au conseil.

### **Les dérives possibles, pour Sylvain Connac sont les suivantes :**

La dérive démagogique : l'enseignant ne doit pas utiliser de son pouvoir pour faire passer des décisions qui lui sont propres pendant le conseil.

La dérive judiciaire : le conseil n'est pas un tribunal, on ne doit pas aborder seulement les critiques; mais également traiter des « félicitations » et des sujets positifs.

La dérive psychologique : l'enseignant doit veiller à ce que ça ne soit pas uniquement les leaders qui prennent la parole. Les leaders ne doivent pas opprimer la parole des autres élèves. L'enseignant doit faire en sorte que chacun de ses élèves développement des compétences langagières dans sa classe.

---

<sup>22</sup> Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978

<sup>23</sup> Idem

Selon Eirick Prairat, la sanction éducative a une finalité politique, éthique et psychologique.<sup>24</sup>

Politique car elle améliore la cohésion du groupe, et ne doit pas permettre le renforcement d'une position dominante du « plus fort ». Elle permet de rétablir l'ordre et de retrouver « la paix ». La sanction éducative a pour fonction de réhabiliter l'instance de la loi et de garantir le « vivre ensemble ».

Ethique car la sanction responsabilise l'élève, il doit rendre compte de ses actes. Le but étant l'éducation à la citoyenneté des élèves.

Et enfin psychologique car elle stoppe les comportements de transgression. Elle réoriente le comportement d'un individu pour un nouvel avenir en le dissuadant de recommencer. Elle permet de réconcilier le fautif avec lui-même. La sanction est aussi un moyen de réintégrer l'élève dans le « groupe-classe ».

Pour que la sanction soit efficace, elle doit s'adresser à un seul individu et non pas à la classe entière ; c'est l'individualisation de la sanction. La sanction doit se rapporter aux événements qui ont eu lieu. Elle doit être adaptée en fonction de chacune des situations ; c'est la graduation de la sanction. Elle ne doit pas donner lieu à un « spectacle humiliant » pour l'élève sanctionné mais plutôt à une « cérémonie solennelle »<sup>25</sup>. Le conseil ne doit pas être un tribunal mais plutôt une institution définie par des règles.

La sanction apparaît donc comme un acte éducatif. Elle doit être inscrite dans un espace délimité par des règles. Ce cadre peut être qualifié de « socialisant ». Les règles sont soumises à un principe d'identité et de mutualité. Le conseil permet ce cadre, il comprend des règles et s'adresse à tous les membres de la même façon. Les droits et devoirs sont communs à l'ensemble des élèves.

Pour être comprise la sanction doit être clairement explicitée et expliquée aux élèves. En effet, il est important que toute sanction prononcée à l'égard d'un élève doit être assortie d'une parole qui l'explique. Comme le rappelle Jean Le Gal, « une discipline éducative et

---

<sup>24</sup> Prairat E, La sanction : Petites médiations à l'usage des éducateurs, L'Harmattan, Paris, 1997

<sup>25</sup> Connac S, Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2009

coopérative a pour objectif de faire prendre conscience à l'enfant des conséquences de son acte et de lui permettre de mieux comprendre la nécessité des règles de la vie sociale. Le dialogue est alors nécessaire »<sup>26</sup>.

### **Les sanctions interdites :**

Toute sanction doit être individuelle.

Les châtiments corporels et les privations de récréation dans leur totalité sont strictement interdit. Dans la circulaire numéro 91-124 du 6 juin 1991, il est écrit qu'il est « permis d'isoler momentanément sous surveillance, comportement dangereux pour lui-même ou pour les autres ».

Les lignes à copier sont interdites depuis l'arrêté du 15 juillet 1890 et repris dans la circulaire du 11 juillet 2000)

## **II/ Les enjeux de l'oral à l'école maternelle**

### **2.1 L'évolution des instructions officielles pour l'enseignement du langage : comment et pourquoi le langage est devenu la priorité de l'EM ?**

La place de l'oral dans les programmes a évolué. La priorité a été donnée à l'écrit pendant longtemps. En effet, l'école a beaucoup appris la langue mais pas le langage. Le petit Larousse définit la langue comme un « système complexe et conventionnel qui appartient à un groupe, soumis à des codes c'est-à-dire des signes et règles à respecter ». Certes, son apprentissage est nécessaire pour en connaître les règles. Son apprentissage scolaire apparait donc indispensable. Le langage, selon le petit Larousse est la « capacité observée chez tous les hommes d'exprimer leur pensée et de communiquer aux moyens d'un système de signes vocaux et graphiques ». Le langage revêt donc une fonction humaine. Aujourd'hui l'école veut lier la langue au langage.

- **Loi de 1887 :** L'Etat a favorisé une politique d'alphabétisation de masse et d'unification par le français, considéré comme la langue du savoir. Dans le programme, il est dit : « c'est en lisant qu'on apprend, pas en parlant ». La priorité est donnée à la lecture et l'écriture. L'école reproduit la parole magistrale du maître qui sert un modèle.

---

<sup>26</sup> Le gal J., Le conseil dans la classe, Editions ICEM, Nantes, 2007

- **IO de 1923** : La lecture et l'écriture sont toujours les objectifs prioritaires de l'école. Cependant, un léger changement apparaît avec la mise en place de « causeries très simples » pour l'enseignement de la morale. La récitation et des exercices de prononciation sont aussi pratiqués.
- **IO de 1938** : L'oral en classe est réduit à la récitation et à la lecture à voix haute.

Jusqu'à cette date, les conseils de classe et la communication orale ne semblent pas trouver leur place.

- **La réforme de 1959** : La langue orale devient le « premier outil de communication » selon Blocher et Mairal. Cette réforme introduit la notion de niveau de langue (familier, correct, soutenu). Elle montre que la langue doit s'adapter aux situations de communication, à l'environnement et aux interlocuteurs.

En 1972, le Plan Rouchette tente une redonner un statut à l'oral. Les exigences de la démocratisation et les retards scolaires ont contribué à l'élaboration de ce plan. De plus, des recherches sociologiques ont montré les difficultés des élèves du collège dans le domaine de la maîtrise de la langue mais aussi en lecture et en compréhension. Alors, le plan Rouchette décide de faire de la langue française un moyen de communication. Ce plan décide de développer chez les élèves leurs capacités à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ; mais vise également la compréhension de ce qu'ils entendent et de ce qu'ils lisent. Le langage oral serait alors être une des solutions à l'échec scolaire. Les conseils d'élèves vont alors se répandre progressivement dans les classes. Le conseil d'élève place bien l'élève en situation de communication et doit permettre à l'élève de se faire comprendre à l'oral par les autres. Ce plan suit donc l'évolution sociale : il ne suffit plus de savoir lire, écrire, compter mais aussi de savoir communiquer dans la société.

- **Les Arrêtés de 1977, 1978 et 1980** : Les textes proposent plusieurs types d'activités d'expression telles que commenter, s'exprimer et inventer. Ces apprentissages reposent sur des modalités de communication variées : avec d'autres adultes, avec l'enseignant et avec les autres élèves.



La circulaire du ministre René HABY sur l'école maternelle est parue en 1977. Le langage se retrouve en avant dernière position des objectifs après l'affectivité, le corps, l'image et l'expression plastique.

A partir des années 80, le langage tient progressivement une place centrale dans les Instructions Officielles. La dimension « communication » va être de plus en plus développée dans les écoles.

- **IO de 1985**: Les programmes proposent des « situations de communications diversifiées » notamment grâce aux interactions entre les élèves. Deux objectifs principaux sont fixés pour l'école maternelle : scolariser et socialiser. Le conseil d'élèves prend ici toute son ampleur. En mettant s'appuyant sur une situation de communication et sur les interactions entre les élèves, le langage oral se développer. De plus, le conseil est une instance de socialisation aux services des apprentissages scolaires.
- **Loi d'orientation 1989** : C'est en 1989 que la loi d'orientation, dite loi Jospin met en place la politique des cycles. La visée de l'école primaire est d'assurer aux élèves la maîtrise de la langue française. L'école doit également donner accès à une culture commune.
- **Circulaire 1992** : Le langage devient l'objectif prioritaire de la maternelle: « La pédagogie de l'école maternelle consiste à proposer des activités langagières permettant des acquisitions variées, enrichissant l'expérience et la culture personnelles, élargissant les horizons et le plaisir de la découverte ». Les élèves doivent donc apprendre à parler mais aussi à communiquer. L'enseignant constitue le moteur de ces apprentissages en mettant en place dans sa classe des moments d'échanges régulièrement.
- **IO de 1995** : les instructions conseillent que « la plus grande partie de l'horaire de français et une part notable de celui des autres champs disciplinaires doivent être consacrée à l'exercice de la communication orale... »<sup>27</sup>. L'enseignement de l'oral est réalisé en parallèle du « vivre ensemble ». Le conseil d'élèves prend en compte ces deux domaines.

Les textes distinguent cinq domaines d'activités pour l'école maternelle : vivre ensemble, apprendre à parler et à construire son langage, s'initier au monde de l'écrit, agir dans le

---

<sup>27</sup> Extrait des instructions officielles de 1995

monde, découvrir le monde et imaginer, sentir créer. Le langage apparaît en seconde position après le domaine du « vivre ensemble ».

Les travaux de Chartier (2001) et Hébrard (2001) ont montré que l'oral permet de réguler les conflits dans un climat de développement de la violence caractérisant nos sociétés. Le conseil dont l'enjeu est de résoudre des conflits, semble avoir trouvé la solution : le recours à la parole.

- **Les IO de 2002** : Les programmes de 2002 placent « le langage au cœur des apprentissages » de l'école maternelle. Le langage oral est devenu l'axe majeur de l'école. Les documents d'accompagnement affirment que l'oral doit être présent dans toutes les activités proposées aux élèves. A l'issue du cycle 1, l'élève doit avoir acquis des compétences de communication, des compétences sur le langage en situation (compréhension de l'instant grâce à la verbalisation) et des compétences sur le langage d'évocation (les événements passés).
- **Les documents d'accompagnement 2006**<sup>28</sup> précisent que le langage est « essentiel : c'est une dimension et une condition » de l'acquisition des autres compétences. Le document ajoute que le langage doit aussi être « permanent » et intégré à toutes les activités de l'enfant.

Le langage est aussi un instrument du développement de l'enfant dans sa dimension psycho-affective, à travers l'expression des besoins et des sentiments. Le conseil permet de libérer émotivement l'élève grâce à la parole.

Ce document d'accompagnement propose deux aspects du langage à travailler. Le langage à travers des moments de partage où l'on raconte ce que l'on a vécu. Le conseil de classe répond à cette approche du langage. Dans ces situations, le langage n'est pas l'objet de travail.

Il propose également « des moments structurés où des objectifs ciblés sont travaillés pour eux-mêmes »<sup>29</sup>.

- **Les IO de 2008** : Le premier domaine de ces Instructions Officielles est « s'approprier le langage ». L'objectif essentiel de l'école maternelle est « l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre »<sup>30</sup>. Les compétences visées par le

---

<sup>28</sup> Extrait du document d'accompagnement de 2006 sur le langage

<sup>29</sup> Extrait du document d'accompagnement de 2006 sur le langage

<sup>30</sup> Bulletin Officiel H.S 2008 de l'éducation nationale

conseil font partie du domaine « échanger, s'exprimer ». Les programmes précisent que « progressivement, les élèves participent à des échanges à l'intérieur d'un groupe, attendent leur tour de parole, respectent le thème abordé ». Les élèves doivent se faire comprendre des autres élèves. A la fin de l'école maternelle, l'élève doit être capable de « prendre l'initiative d'exprimer son point de vue »<sup>31</sup>.

L'oral doit être pratiqué de manière régulière et assidue. De plus, les études de Mairal et Blochet en 1998 ont montré que la seule imprégnation n'était pas suffisante pour maîtriser l'oral. L'élève doit être placé en situation de réception mais également en situation de production d'oral. Le conseil d'élèves permet aux élèves d'être au cœur de l'action.

L'intérêt pour l'apprentissage de l'oral est donc assez récent en France (les années 1970 et le Plan Rouchette). L'héritage de valeurs républicaines ont ancré notre système scolaire, c'est pourquoi il a été difficile valoriser l'oral comme objet de culture.

L'accent était mis auparavant sur l'apprentissage de la langue, étroitement liée avec l'écrite et la lecture.

De nos jours, l'oral est devenu une des préoccupations majeures des enseignants. Mais souvent, ces derniers se trouvent désarmés face à des situations d'oral et ne savent pas comment procéder avec leurs élèves.

## **2.2 Les enjeux de l'enseignement de l'oral**

Les enjeux sociaux de la maîtrise de l'oral sont considérables. Parler en société et maîtriser les outils de communication sont des conditions de réussite dans la vie d'un futur citoyen. Le conseil d'élève peut être vécu comme un premier entraînement pour le développement de ces compétences.

D'après Viviane Bouysse, inspectrice de l'éducation nationale, « enseigner l'oral suppose des pratiques dans lesquelles l'élève est partie prenante c'est-à-dire destinataire d'une parole qui lui est adressée et producteur de paroles qui seront entendues. Il faut donc créer des conditions didactiques et matérielles de pratiques de l'oral »<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> Bulletin Officiel H.S 2008

<sup>32</sup> D'après une interview de V.Bouysse

[http://aefe-asie.net/index.php?option=com\\_content&view=article&id=333:interview-de-viviane-bouysse-igen-1er-degre&catid=88:cycle-1&Itemid=205](http://aefe-asie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=333:interview-de-viviane-bouysse-igen-1er-degre&catid=88:cycle-1&Itemid=205)

## **Les enjeux de l'oral de l'oral sont nombreux.**

Des enjeux civiques et sociaux d'une part. Les élèves apprennent progressivement à s'intégrer dans un échange collectif en intégrant les règles de son fonctionnement. L'enjeu principal de l'oral selon Sylvie Plane est celui de la tolérance, du respect mutuel et de l'acceptation des autres.

Des enjeux scolaires d'autre part. Les élèves adoptent un statut et une posture d'élève nécessaires pour le reste de sa scolarité (domaine du « devenir élève »). Le langage est le support de toutes les activités scolaires.

Le conseil d'élève reprend ces enjeux fondamentaux. Pour participer, il faut des règles qui sont acquises par les élèves qui passent progressivement vers un statut d'élève. Le conseil peut s'apparenter une « micro-société » dans l'école.

Agnès Florin<sup>33</sup> dans son livre propose quatre pistes de réflexion pour guider un travail de langage à l'école maternelle.

Premièrement, la nécessité de partir des expériences personnelles des élèves. Ils connaissent des choses.

Les compétences communicationnelles et langagières doivent être développées en interaction, et à travers des actions communes, réelles et qui font sens pour les élèves.

L'enseignant doit mettre en place des situations de coopération et de collaboration avec les autres élèves.

Le développement de ces compétences se fait avec l'aide de l'adulte et qui permet de faire des ajustements, des adaptations.

Le conseil utilise donc chacune de ces pistes. En effet, il permet une interaction entre l'ensemble des partenaires de la classe. On y parle des expériences communes, vécues par tous et qui ont du sens pour les élèves. Le conseil est une situation de coopération qui permet de travailler le langage.

---

<sup>33</sup> Florin A., Crammer C., Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels, Hatier, Paris, 2009

L'équipe de Garcia Debanc propose un enseignement de l'oral qui s'appuie sur trois aspects : la fréquence, la répétition et la progressivité. Or, le conseil est hebdomadaire et tient compte d'une progressivité dans son déroulement. Par exemple, la maîtresse pourra accorder un temps de parole plus grand au président, puis créer le poste du responsable de la parole au fur et à mesure que les élèves comprennent le sens du conseil. Il s'inscrit dans l'emploi du temps. Le conseil semble donc réunir toutes les conditions d'une séquence d'apprentissage de l'oral.

### **2.3 Les différentes fonctions du langage**

Pour Laurence Lentin 1972<sup>34</sup>, le langage est une fonction est en mouvement et comprend le système phonologique, le système sémantique, le système morphologique et le système syntaxique. D'après elle, la fonction langagière s'installe lorsque l'enfant est capable de s'exprimer au sujet d'une expérience vécue et quand il peut évoquer des objets et/ou des personnes non présentes.

Les fonctions du langage sont nombreuses :

- La fonction instrumentale : le langage permet la satisfaction des besoins personnels grâce à l'obtention de ce que l'on désire.

La fonction personnelle : à travers le langage, l'élève peut exprimer ses sentiments et ses ressentis.

- La fonction régulatrice : le langage permet le contrôle du comportement d'autrui grâce à une discussion et un échange avec lui.

- La fonction interpersonnelle : le langage permet d'entrer en contact et de communiquer avec une autre personne.

- La fonction heuristique : le langage permet de se renseigner, chercher, échanger des informations sur le monde et permet d'élargir ses connaissances.

- La fonction imaginative : le langage permet de développer l'imaginaire et la créativité.

Le conseil prend en compte plusieurs de ces fonctions. Notamment la fonction personnelle puisque l'élève exprime ce qu'il a vécu et comment il a vécu. La fonction

---

<sup>34</sup> Lentin L, Comment apprendre à parler à l'enfant, ESF, Paris, 1972

régulatrice, à travers les plaintes. Mais également la fonction interpersonnelle, le conseil permet d'entrer en relation avec l'ensemble du groupe.

Bruner ajoute au langage une fonction communicative, ce qui correspond au pouvoir de « faire des choses avec des mots »

## **2.4 Les théories sur l'apprentissage du langage<sup>35</sup> :**

### - Le courant behavioriste (Skinner) :

Le développement du langage chez l'enfant apparaît dans cette conception comme un comportement verbal c'est à dire une réponse à un stimuli qui va donner lieu à une réponse à travers des automatismes verbaux. Les acquisitions langagières dépendent donc des éléments de la situation qui la composent. Selon ce courant, comme l'acquisition du langage se fait à travers les expériences, le conseil permet donc cette acquisition. Le conseil permet de relater des expériences vécues par les enfants.

### - Le courant maturationniste (années 60):

Dans ce courant, le développement est considéré comme un dispositif inné. L'apprentissage du langage est propre à l'espèce humaine et génétiquement déterminé. L'environnement le modifie peu et n'exerce que très peu d'influence. Ce courant néglige ainsi les aspects culturels et sociaux. Chomsky stipule que tous les enfants seront amenés à parler quel que soit le milieu car ils ont des prédispositions car le langage pré-existe chez eux. Si le langage revêt un caractère inné, cela signifierait que l'environnement scolaire n'a aucune influence. Or, si l'environnement n'a pas d'influence tout s'effondre dans une société où l'école républicaine trouve toute sa place.

#### - Le constructivisme de Piaget :

Dans ce courant, le langage n'est pas considéré comme héréditaire. L'acquisition du langage est liée à la maturation biologique de l'élève. Il faut un minimum de développement pour apprendre. La construction du langage se fait donc par étapes. Il est alors important de laisser les élèves évoluer à leur rythme et de trouver petit à petit leur place au sein du conseil tout au long de l'année.

---

<sup>35</sup> Florin A., Crammer C., Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels, Hatier, Paris, 2009

- Le courant interactionniste des années 1970 :

Ce sont les interactions entre l'enfant et son environnement qui constituent le moteur de l'acquisition du langage. Pour Vygotsky, le langage est moyen de socialisation. Le langage est considéré comme un moyen d'agir sur les autres et avec les autres. Le développement du langage dépend donc de l'environnement de l'élève mais aussi des personnes qui l'entourent. Le développement actuel de l'enfant correspond aux activités que l'enfant peut réaliser tout seul. La zone proximale de développement désigne l'écart entre ce développement actuel de l'enfant et les tâches qu'il pourrait réaliser avec l'aide d'un adulte.

Pour Vygotski, grâce à un guidage actif de l'adulte, l'enfant réaliserait beaucoup plus que ce qu'il réussirait à faire de façon autonome et solitaire.

Le conseil paraît satisfaire pleinement à ces idées. En effet, le conseil est un objet social, grâce au langage il permet d'agir sur les autres et donnent lieu à de nombreuses interactions entre pairs. L'élève y apparaît comme un être socialement dialogique. Cependant, lors du conseil l'enseignant est très peu présent. Un guidage plus actif serait nécessaire de la part de l'enseignant à travers des interventions plus fréquentes.

- Le courant pragmatique:

C'est la fonction de communication du langage défendue par Benveniste, Austin et Searle.

Ce courant distingue la forme du message de sa signification c'est à dire de ce qu'il transmet. De plus, les auteurs ont démontré qu'un ensemble de relations s'établissaient entre l'énonciateur, l'interlocuteur et le contenu du l'énoncé.

Le conseil d'élève doit donc être abordé selon deux points de vue : ce qui s'y dit (le fond) et comment on le dit (la forme). Les élèves doivent donc porter une attention particulière au contenu de leurs énoncés pendant les conseils mais également tenir compte de la façon dont ils s'expriment.

Suivant le message que l'élève veut faire passer et l'interlocuteur auquel il s'adresse, il s'exprimera différemment.

### **3/ L'acte d'enseigner : le langage oral à l'école maternelle**

#### **3.1 Les gestes professionnels de l'enseignant**

**Les gestes professionnels par Dominique Bucheton sont référés dans le multi-agenda<sup>36</sup> :**

---

<sup>36</sup> Bucheton D., L'Agir enseignant : des gestes professionnels ajustés, Octarès, 2009

- Le tissage :

Le tissage désigne l'articulation entre les différentes parties de la séance et les opérations de liaison notamment au niveau des entrées et des transitions.

Les phrases rituelles en début de conseil permettent de faire une transition, notamment lorsque les conseils se déroulent en rentrant de récréation. Lors de conseils de classe, l'enseignante relit les notes du conseil précédent pour rappeler ce qui a été dit. Ce qui permet de faire le lien entre ce qui s'est déjà passé et ce qui va se passer. Puis, à la fin, elle lit les notes qu'elle a prises lors du conseil pour faire un bilan avec les élèves.

- L'étayage :

L'étayage correspond à l'aide qu'apporte l'enseignant à l'élève quand celui-ci éprouve des difficultés à agir seul. L'étayage apparaît alors comme une fonction de soutien, d'approfondissement et de contrôle de la tâche. François définit l'étayage comme : « l'ensemble des interventions de l'adulte qui ont pour effet de permettre à l'enfant de réaliser une performance, de conquérir un nouveau savoir en développant une de ses potentialités ».

La présence de l'adulte et son étayage constitue une condition nécessaire à l'efficacité de l'apprentissage du langage. Cependant, selon Anne-Marie Garcon, IA IRP, cette condition n'est pas suffisante, les échanges langagiers entre les élèves sont aussi très importants et donc sont à prendre en compte.

L'enseignant lors des conseils peut reformuler, demander d'explicitier quand le propos est flou et relancer les échanges. Le maître doit aussi exercer une régulation en faisant respecter l'écoute, en évinçant les prises de parole « hors sujet ». L'enseignant est là pour guider les élèves et les aider à s'exprimer.

- L'atmosphère :

Elle représente le climat cognitif et relationnel de la classe. C'est lui qui va favoriser ou non la parole aux élèves. L'efficacité du conseil de classe va dépendre de l'atmosphère de la classe. En effet, il faut que le climat soit propice aux échanges, que les élèves puissent s'exprimer sans craintes et librement. Selon les documents d'accompagnement de 2006, le maître doit assurer une « présence forte, porter un regard bienveillant, être disponibles et à l'écoute ». L'enseignant a un rôle du « point de vue pédagogique et socio-affectif car il s'investit dans une présence très forte auprès d'élèves qui ont besoin d'être mis en confiance ».



L'enseignant doit s'engager à instaurer un climat de respect et d'écoute bienveillante. Il doit organiser les conditions des échanges. Un travail en amont devra être réalisé collectivement avec l'enseignant et les élèves notamment sur les règles de vie. La « part du maître »<sup>37</sup> est un des facteurs principal de la réussite d'un conseil. L'enseignant doit accompagner et soutenir les élèves.

- Le pilotage des tâches assure la cohérence de la séance.

Le cadre spatio-temporel correspond à la gestion du temps et de l'espace faite l'enseignant à travers ses déplacements par exemple.

Lors du conseil, compte tenu de l'âge des enfants, c'est l'enseignant qui gère le temps et la durée des différentes phases. Lorsqu'il estime que toutes les questions ont été abordées, il signale au président la fin du conseil.

Au niveau de l'espace, le conseil se déroule toujours dans un même endroit. Dans mes observations, c'était au coin regroupement. Ce qui permet de donner des repères aux élèves afin qu'ils se sentent en sécurité pour parler.

L'enseignant veille donc à la gestion matérielle pendant les conseils : les élèves doivent être installés correctement et confortablement pour s'exprimer. « L'enseignant crée les conditions pour que les élèves voient tous ce dont on parle, soient assis confortablement, sachent pourquoi ils sont réunis et ce que l'on attend d'eux » selon le document d'accompagnement de 2011.

Bruner propose la notion d'étayage et s'intéresse aux comportements des enseignants : Comment grâce à leurs actions peuvent-ils stimuler les élèves ? Il élabore une liste de comportements à respecter.

L'enseignant enrôle les élèves dans la tâche c'est-à-dire qu'il propose une tâche qui suscite leur adhésion et intérêt. En proposant à ses élèves de faire un conseil, l'enseignant sollicite leur participation pour quelque chose qui les concerne directement et par conséquent ils y trouveront du sens.

---

<sup>37</sup> Le nouvel éducateur – n° 168 – Avril 2005 Dominique Tibéri et Jean Le Gal

Le maître peut également réduire les degrés de liberté et simplifier la tâche. Pendant le conseil, il s'agira de définir clairement les rôles et pouvoirs du président et ceux du responsable de la parole.

Il doit aussi éveiller la motivation de ses élèves. Le conseil devra donc être suivi de réelles décisions et avoir être suivies de conséquences.

L'enseignant stimule le comportement de l'élève grâce à la signalisation des caractéristiques dominantes, notamment en signalant l'écart entre ce que l'élève fait et ce qui lui était demandé. Lors du conseil, les élèves doivent donc respecter les différents phases et les thèmes qui s'y réfèrent. Lorsqu'un élève tient un propos « hors-sujet », l'enseignant lui signale que ce qu'il dit pourra être abordé dans la phase suivante mais qu'il n'a pas sa place à cet instant-là.

Le maître également contrôler la frustration. Pendant le conseil, certains élèves vont monopoliser la parole, l'enseignant pourra alors intervenir pour le signaler au président. Les élèves pourront alors se trouver confronter à des situations de frustration.

Enfin, il existe un risque de dépendance vis-à-vis de l'enseignant. Pour y remédier, l'enseignant peut présenter des modèles ou faire des démonstrations. L'enseignant lors des conseils peut intervenir pour aider ou guider le président, lui donner des idées ou un modèle de solution.

Pour développer des compétences langagières, les élèves doivent être actif verbalement et mentalement. La compréhension en réception doit être menée de pair avec la production de l'enfant. Lors du conseil, les élèves sont actifs puisqu'ils sont membres du conseil et que ce sont eux qui le font fonctionner. Cependant, nous verrons que tous les élèves ne réalisent pas une production personnelle, puisqu'ils restent silencieux. Cependant, un élève qui demeure silencieux ne signifie pas qu'il n'apprend rien. Selon le document d'accompagnement de 2011, « le silence dans un groupe n'est pas le signe d'une faiblesse des ressources langagières ou de désintérêt. Ils ont besoin de ce silence actif pour comprendre ce qui se dit ou ce qui se joue dans une situation de communication ». L'enseignant peut laisser s'installer des moments de silence pendant le conseil, pour permettre aux élèves « réfléchir, penser et réagir » comme le suggère le document d'accompagnement de 2011

Le métalangage permet de réfléchir sur chacune des composantes de la prise de parole et doit être pris en compte. L'enseignant doit donc s'interroger sur la finalité de l'oral travaillé

dans chacune des situations qu'il propose aux élèves. L'enseignant doit donc au préalable, selon Anne Florin, définir les raisons de ces échanges : « Apprendre à parler ensemble, apprendre à écouter les autres »<sup>38</sup>.

L'enseignant doit amener les élèves à réfléchir sur ce qu'ils sont en train de faire : « Pourquoi nous faisons cela ? », « Comment nous le faisons ? » et « A qui nous nous adressons ? ». Le temps du conseil engage une réflexion sur le fonctionnement et l'organisation de la classe. Les élèves sont amenés à prendre du recul vis-à-vis d'eux-mêmes, des relations avec les autres élèves, de leurs comportements dans la classe. Mais aussi vis-à-vis de l'institution scolaire en adoptant progressivement une posture d'élève.

L'enseignant peut expliquer aux élèves l'enjeu des conseils : l'importance de relater ce qu'il s'est réellement passé sans mentir, mais aussi de donner la possibilité de réparer sa faute. Il explique que c'est une condition pour vivre mieux tous ensemble.

L'intervention de l'enseignant apparaît capitale pendant les conseils. Sa présence rassure les élèves qui peuvent lui demander de l'aide ou le solliciter. Cependant, il ne doit pas monopoliser la parole auquel cas les élèves auront de la peine à investir. Les élèves doivent s'exprimer en tant que sujets et non pas fournir une réponse aux attentes du maître.

### **Les groupes conversationnels**

L'enseignant doit mettre en place des situations diversifiées et personnalisées qui permettent à tous les élèves de s'exprimer. Or, en 1995, Agnès Florin<sup>39</sup> révèle que seuls 30% des élèves profitent des situations d'oral proposées dans les classes. Agnès Florin favorise les petits groupes conversationnels. Ce sont des groupes entre 6 et 10 élèves avec un faible degré d'intervention de l'adulte. Ces groupes correspondent aux grands, moyens et faibles parleurs selon un critère de fréquence de participation aux échanges. Les grands parleurs interviennent souvent de manière très désordonnée et n'écoutent pas leurs partenaires. Les moyens parleurs ont des difficultés à prendre la parole en grand groupe et ont besoin d'être sollicités pour prendre la parole. Les petits parleurs ne prennent jamais la parole en situation collective.

---

<sup>38</sup> Florin A., Crammer C., Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels, Hatier, Paris, 2009

<sup>39</sup> Idem

Le conseil ne permet pas ce dispositif puisqu'il se déroule en classe entière. En effet, le conseil n'a de sens que s'il regroupe l'ensemble des partenaires de la classe puisque l'on y parle de la vie quotidienne de tous et que toute la classe est donc impliquée.

Cependant, il serait alors intéressant pour atteindre ces objectifs de mettre en place en début d'année des groupes conversationnels ou toute au long de l'année dans des séances décrochées des conseils. Par exemple, en atelier dirigé, l'enseignant pourra mettre en place des ateliers de langage autour d'un album.

Progressivement, les élèves acquièrent les règles conversationnelles et celles de la prise de parole en petit groupe. L'objectif étant de passer progressivement d'une communication en petit groupe homogène vers le groupe classe très hétérogène.

### **3.2 Les rôles des partenaires de l'enfant dans les apprentissages langagiers**

Les élèves à l'école maternelle doivent faire communiquer avec un nombre important de partenaires. Le rôle des partenaires de l'enfant dans les apprentissages langagiers<sup>40</sup> des élèves sont divers.

#### - L'interaction de tutelle : un cadre théorique proposé par Vygotsky

Il y a une asymétrie de compétences et de buts entre l'enseignant et l'élève. La tâche de l'élève est de faire et de dire alors que l'enseignant doit faire faire ou faire dire. Pour réaliser cette tâche, l'élève dispose des informations fournies par l'enseignant ainsi que de ses connaissances personnelles. L'enseignant devra, selon cette conception, être davantage présent dans le conseil. Par exemple, prendre la présidence et interroger lui-même les élèves.

Selon Boisseau, c'est « l'interaction entre l'adulte et l'enfant qui permet à ce dernier de réaliser de réels progrès »<sup>41</sup>. Boisseau accorde une place particulière à l'enseignant qui doit relancer les échanges pour assurer la continuité du conseil. Or, dans le conseil de classe, l'enseignant n'intervient pas ou très peu pour corriger les élèves. Sa priorité étant de favoriser l'expression libre des élèves.

---

<sup>40</sup> D'après Florin A., Crammer C., Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels, Hatier, Paris, 2009

<sup>41</sup> Boisseau P., Enseigner la langue orale en maternelle, CRDP de l'académie de Versailles, Juin, 2005. P 292

- Théorie de l'apprentissage par observation et par imitation (Bandura) dans les années 1980 :

Cette théorie met l'accent sur l'action d'autrui utilisée et considérée comme guide pour atteindre un but. Si le guide sait qu'on l'imite, il peut exercer une action de tutelle pour l'apprenant. S'il ne se sait pas imiter, il n'intervient pas dans l'activité ; il n'y a donc pas d'influence. Pendant le conseil de classe, tous les élèves sont présents et s'observent. Les élèves peuvent prendre exemple les uns sur les autres.

- La co-construction ( par Mugny et Doise, 1981) :

Cette théorie suppose une symétrie de compétences, ainsi qu'un but identique pour tous les participants. Pour atteindre ce but, les partenaires coordonnent leurs actions et mettent en commun leurs savoirs. Les individus sont donc complémentaires.

L'enjeu du conseil est de proposer des solutions aux problèmes rencontrés. Tous les participants doivent collaborer pour trouver une solution collective.

Les théories co-constructivistes démontrent le rôle des autres enfants dans les apprentissages. La non-compréhension par les autres élèves va permettre la recherche d'un nouvel équilibre qui aboutira à l'acquisition d'une nouvelle connaissance. La confrontation des points de vue des élèves est un facteur de progrès langagiers. Les élèves pendant le conseil vont échanger entre eux ce qui va permettre à l'ensemble de la classe d'acquérir des connaissances.

### **3.4 Les difficultés de l'enseignement de l'oral et de son évaluation**

Pour Sylvie Plane<sup>42</sup>, l'enseignement de l'oral se trouve confronter à des difficultés.

D'une part, des difficultés structurelles car la classe est un lieu collectif où la communication est inégale (CF. Agnès Florin et les groupes conversationnels). Il peut y avoir des conflits avec les élèves considérés comme des leaders d'opinion. En effet, lors du conseil nous verrons dans l'analyse que la prise de parole est inégalement répartie entre les élèves. De plus, il existe de grandes différences entre les expériences vécues par les enfants et dans leur rapport à l'oral. Tous les élèves ne développent pas en même temps les mêmes compétences

---

<sup>42</sup> Intervention de Sylvie Plane le 2 Février 2005

langagières. Il est faut alors tenir compte des différences entre les élèves dans les situations collectives.

D'autre part, les difficultés liées aux gestes professionnels et à l'animation du conseil. Des phrases rituelles viennent symboliser le début et la fin du conseil.

Elisabeth Nonnon en 1999, met en évidence d'autres difficultés dans la mise en place de situations de communication orale :

- Des difficultés matérielles liées au nombre d'interlocuteurs et à la gestion du temps.

Le conseil se déroule en classe entière, la gestion de la parole entre tous les élèves y est difficile. Un bâton de parole est utilisé pour pallier cette difficulté. La gestion du temps peut être également un obstacle à cette activité. C'est l'enseignant qui veille à la durée de chaque phase du conseil. Il est alors difficile d'arrêter le conseil alors que des élèves demandent encore la parole. L'enseignant peut décider d'arrêter malgré tout le conseil ou laisser les derniers élèves s'exprimer. Le risque étant que le débat s'éternise. Enfin, les problèmes techniques doivent être anticipés et évités, ce qui pourrait perturber l'écoute mutuelle. L'enseignant au préalable pourra vérifier que les élèves sont installés confortablement et se tiennent dans une position propice à l'écoute et à la participation. Il pourra, entre autres, veiller que le soleil ne vienne pas éblouir et déconcentrer les élèves dans la salle de classe...

- Des difficultés pédagogiques pour définir des objectifs clairs et précis

Sylvie Plane pointe elle aussi la formation des enseignants, leur expérience insuffisante des outils nécessaires pour enseigner l'oral. Qu'est-ce que l'enseignant attend des conseils ? Il doit réfléchir sur les finalités du conseil de classe avant de le mettre en place ainsi que les moyens qu'il va se donner pour évaluer les objectifs qu'il s'est fixé. Le statut de l'oral dans la classe reflète la conception de l'apprentissage que le maître se fait, de sa personnalité et de son rapport au langage. Chaque enseignant accorde une place et un temps de parole plus ou moins important à ses élèves. Pour organiser un conseil dans sa classe, l'enseignant doit accepter de laisser la place aux élèves et de s'effacer momentanément.

Claudine Garcia Debanc a travaillé sur les raisons qui rendent difficile l'évaluation de l'oral.<sup>43</sup>

**Claudine Garcia Debanc et le groupe de l'INRPP juge l'évaluation de l'oral difficile pour différentes raisons :**

- L'oral est difficile à observer et à analyser parce qu'il est commun à toutes les disciplines scolaires. En effet, plusieurs éléments doivent être considérés (syntaxiques, sémantiques, l'intonation, le débit...). De plus, il est difficile d'être observateur et acteur d'une situation. La maîtresse dans les conseils décide de prendre le rôle de secrétaire, elle est donc actrice de la situation. L'évaluation pendant les conseils reste difficile puisque on travaille en grand groupe et que de plus, l'enseignant participe au conseil en tant que membre et n'est donc pas un simple observateur.
- L'oral englobe les aspects psychologiques et affectifs de l'enfant. L'ensemble de l'élève se retrouve impliqué (sa personnalité, son corps, sa voix et son esprit). De plus, l'oral traverse toutes les disciplines scolaires.
- L'oral comprend un aspect sociolinguistique. En effet, il est marqué par les pratiques sociales de référence, c'est une pratique normée dans nos sociétés.
- L'oral ne laisse pas de traces, il n'est pas visible contrairement à l'écrit. Son évaluation grâce à des retranscriptions ou de prises de notes reste insuffisante. Le recours à la vidéo constitue certainement une des meilleures solutions.

Même si cela est difficile, il est primordial de pratiquer l'oral et d'essayer de l'évaluer pour diverses raisons.

D'une part, toute évaluation de l'oral implique une réflexion sur la norme. Les normes sont des conventions qui permettent l'autorégulation du fonctionnement de la langue. On pourra donner des indications aux élèves afin qu'ils puissent eux-mêmes évaluer leurs prestations orales. Par exemple, lors des conseils en maternelle, on pourra demander aux élèves : Est-ce que tout le monde t'a bien entendu ? A-t-compris ce que tu voulais dire ? As-tu respecté le thème du propos?

---

<sup>43</sup> D'après la revue Pratiques, n° 103/104, novembre 1999 :

<http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/oral-et-education-prioritaire/articles/evaluer-loral.html>

D'autre part, l'enseignant pourra par la suite réaliser un étayage adapté et efficace pour chaque élève. Le comportement des élèves lors des conseils fournit aux enseignants des repères sur les compétences des élèves dans le domaine de « maîtrise de la langue » mais aussi dans le domaine du « devenir élève ». Le maître pourra ensuite les utiliser pour travailler de manière individualisée avec chacun d'eux. Si l'enseignant met en place des situations de conseils d'élèves dans sa classe dès le début de l'année, il pourra observer l'évolution du comportement des élèves ainsi que le développement de leurs compétences.

Enfin, l'évaluation est obligatoire pour savoir comment progressent les élèves et constater leurs évolutions tout au long de l'année.

## **Deuxième partie : Méthodologie :**

### **1. Présentation du projet**

#### **La classe et les élèves**

J'ai effectué mes trois observations dans une école rurale qui comprenait quatre classes. La classe de grande section que j'ai observée, est composée de vingt-sept élèves dont deux jumeaux qui viennent d'arriver et ne connaissent pas le fonctionnement du conseil. La classe a subi de nombreux va et vient en terme d'effectifs, les élèves ne se connaissent pas tous très bien.

#### **L'enseignante**

L'enseignante de la classe exerce depuis une quinzaine d'année. Après avoir pratiqué le conseil d'élèves dans ses classes d'élémentaire, c'est une évidence pour elle de l'appliquer à l'école maternelle. L'enseignante ne se revendique pas de la pédagogie Freinet. De plus, dans l'école, les autres enseignants ne pratiquent pas les conseils d'élèves.

L'enseignante instaure un climat de confiance, de calme et d'apprentissage dans la classe. Chacun peut évoluer à son rythme.

#### **Gestion spatio-temporelle du conseil**

J'ai donc observé trois conseils, les trois premiers du début de l'année 2012. Le conseil a été mis en place par l'enseignante déjà depuis quelques mois. Une locomotive est



affichée au tableau avec les jours de la semaine et les activités correspondantes sont illustrées. C'est le vendredi après la récréation de l'après-midi que se déroulent les conseils.

Le conseil se déroule au coin de regroupement de la classe. Les élèves sont disposés en forme de U. Au milieu du U, devant le tableau, il y a la chaise de l'enseignante, qui, le temps du conseil, deviendra la chaise du président. Les autres élèves sont assis sur les bancs du coin regroupement. L'enseignante vient s'asseoir à l'intérieur du U, parmi les élèves. Les débuts et fins de conseil sont accompagnés de phrases rituelles : « Le conseil peut commencer » et « Le conseil est terminé ». Ce qui permet de donner des repères aux élèves, repères essentiels à cet âge-là.

### **Les rôles du président et du responsable de la parole**

En rentrant de récréation, la maîtresse indique, à l'aide de la locomotive, que c'est le moment du conseil. Elle désigne ensuite le président, chargé de diriger, d'interroger les élèves et de donner des conseils. Puis, il y a le responsable de la parole, chargé de faire circuler le bâton de parole (symbole de la prise de parole) entre les élèves qui le demandent. Ce rôle de « responsable » est très important. Il revêt à la parole un caractère fondamental que l'on doit protéger. Pour s'exprimer au conseil, les élèves lèvent le doigt et attendent qu'on leur accorde la parole. C'est le président qui choisit la personne qui va s'exprimer et chuchote son prénom à l'oreille de la responsable de la parole, qui donnera ensuite le bâton de parole à l'élève concerné. Ce dernier pourra alors s'exprimer. Et enfin, le rôle de la secrétaire qui est tenu par la maîtresse. Compte tenu de l'âge des élèves, c'est la maîtresse qui prend des notes de ce qu'il se dit lors des conseils.

### **Le déroulement du conseil**

Le premier temps du conseil est la distribution des rôles solennellement. Les élèves connaissent les rôles à tenir et s'y prêtent aisément. La mise en place est rapide et efficace. Ce qui démontre que les élèves ont acquis les règles du conseil ainsi que son fonctionnement.

Le rappel du dernier conseil en date se fait lors d'un second temps.

Puis, vient le moment de « tout ce qui nous a plu ». Les thèmes abordés lors de cette phase ont été essentiellement : le toboggan, l'escalade ainsi que les jeux dans la cours de récréation.

Ensuite, les enfants abordent les points négatifs de leur vie de classe : « ce qui ne nous a pas plu ». Les thèmes abordés lors de cette phase sont divers : se faire bousculer, se faire taper...

Le conseil se termine par un bilan de ce qui a été dit au conseil et par la météo des comportements.

Dans la classe, était affichée une affiche météo, divisée en trois sections : le soleil, le nuage (constitue un avertissement) et l'éclair (la sanction tombe). La principale sanction donnée aux élèves était la privation d'exercer un métier au sein de la classe (responsable du rangement des chaises, responsable de la lumière...), mais également la privation de vélo lors des récréations. Toutes les étiquettes-prénoms sont disposées et déplaçables sur cette affiche. A la fin du conseil, la classe décide ensemble quels prénoms méritent de revenir dans le soleil ou, au contraire quels élèves doivent être sanctionnés par un éclair.

## **2. Les procédés utilisés**

### **Le conseil vécu par les élèves**

#### **Interview d'une élève (T. responsable de la parole dans un des conseils) :**

- Selon toi à quoi sert le conseil ? Qu'est-ce que c'est ? « On dit les problèmes »

Pour T. le conseil sert uniquement à dire les choses qui ne vont pas. Elle n'a pas fait allusion au début du conseil où l'on dit les choses qu'on aime, ni à la météo du comportement. Pour elle, la fonction du conseil est donc de gérer les conflits.

- Quelles sont les différentes étapes ? « On démarre par le mot magique, le conseil est ouvert. Puis, dit les problèmes. Et on termine par le mot magique »

L'élève attribue donc au conseil une fonction magique, un moment à part dans la classe.

Cela rejoint les idées de Sylvain Connac, cité précédemment, qui attribue aux espaces de parole un caractère sacré. Le risque étant d'attribuer à la parole un caractère important uniquement lors des conseils. Cependant, les élèves s'expriment à l'oral de manière continue à tout moment de la journée dans la classe.

Pourquoi l'enseignante a fait le choix d'attribuer ces phrases rituelles une connotation magique. Cela ne sous-entend-il pas que « en dehors » du conseil les dispositifs d'écoute ne

sont plus mis en place ? L'enseignante a peut-être voulu donner un aspect ludique au conseil pour favoriser l'attention et la concentration des élèves et donc de les enrôler plus facilement. Les mots magiques, qui viennent débiter et clore le conseil, sont aussi là pour accompagner la parole. Les élèves ne peuvent plus parler après la clôture du conseil. Cela ne va-t-il pas à l'encontre du dispositif mis en place ? L'enseignante a voulu utiliser ces « phrases magiques » pour signifier que c'est lors du conseil que tous les problèmes doivent être abordés, qu'il y a un temps pour décrire ce qu'il s'est passé. Le conseil aurait pu utiliser un autre mot, peut-être plus approprié pour décrire cette bascule dans le temps de classe. Cependant, il ne s'agit pas de nier l'importance des phrases rituelles qui est primordiale puisqu'elles permettent de structurer le temps et de donner des repères aux élèves.

- Quels sont les autres moments où tu peux parler en classe et donner ton avis ? « Il n'y a pas d'autres moments ».

Pour cette élève, le conseil représente l'unique moment de parole. En réalité, beaucoup d'autres moments de parole lui sont accordés sans qu'elle ne s'en rende compte. Pour cette élève, il y a la classe et le conseil. Les autres moments de parole dans la classe sont pourtant nombreux, par exemple lors des rituels ou encore lors des ateliers dirigés. En ritualisant et institutionnalisant le conseil, la parole semble s'effacer des autres moments de la journée. Le conseil permet donc d'officialiser la parole de l'élève et sa prise en compte, il lui donne de la valeur.

### Le conseil vécu par l'enseignante (cf. Annexes)

Je reviendrai sur les réponses dans l'enseignante dans la partie analyse.

J'ai élaboré un questionnaire transmis à l'enseignante. Il m'a semblé intéressant de poser certaines questions, en voici les raisons. J'ai souligné les questions qui ont été posées à l'enseignante, ses réponses se trouvent dans la partie « Annexes ».

Il m'a semblé intéressant de se pencher sur les motivations et les raisons profondes qui poussent l'enseignante à installer le conseil dans sa classe. (Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à installer le conseil dans votre classe ?)

Il s'agira de vérifier si les objectifs visés par l'enseignante (à savoir des objectifs langagiers et en termes de savoir-être) sont atteints. (Selon vous, quels en sont les enjeux, objectifs et bénéfices?)

Le conseil nécessite une professionnalité de l'enseignante qui s'acquiert avec l'expérience et les adaptations successives. Pour qu'un conseil fonctionne, il doit être connu et intégré par les enfants et la maitresse. (Pourquoi et depuis quand utilisez-vous le conseil ?)

La mise en place d'un conseil reflète les valeurs de l'enseignante et ce qu'elle veut transmettre à ces élèves. Il s'agira de voir si le conseil s'inscrit dans une logique pédagogie de la classe de l'enseignante. (Le conseil reflète-t-il vos options pédagogiques ? Utilisez-vous des outils de la pédagogie Freinet ou de la pédagogie institutionnelle ?)

Il s'agira d'étudier la place que l'enseignante accorde à la parole de ses élèves dans sa classe. (Quels autres moyens utilisez- vous pour développer l'oral de vos élèves ? Quels sont les autres temps de parole accordés aux élèves dans votre classe ?)

En lien avec les gestes professionnels de l'enseignante, nous essayerons de voir si le conseil a des répercussions sur l'atmosphère de la classe. (Quelles répercussions pensez-vous que le conseil a sur les élèves et sur le climat de classe ?)

La participation des élèves est nécessaire pour que le conseil et que ses enjeux aboutissent. (Les élèves se sentent-ils impliqués dans la gestion de la classe ? S'investissent-ils lors des conseils ?)

Lors de la mise en place des conseils les enseignants sont parfois confrontés à certains types de problèmes et de limites (Quelles difficultés avez-vous rencontré pour la mise en place de conseil ? Les limites ?)

Mais avant tout, ils auront du réfléchir au rôle qu'ils veulent tenir lors de ces conseils. (Selon vous, quelle doit être la place de l'enseignant lors des conseils ?)

Il est très rare de voir la pratique du conseil de classe dans les écoles maternelles, il faudra se pencher sur l'âge des enfants surtout en termes de responsabilités lorsqu'ils tiennent les rôles de président et de responsable de la parole. (Les conseils d'élèves sont peu répandus dans les écoles maternelles, pensez-vous que l'âge des enfants peut être un frein à son efficacité ?)

J'ai décidé d'interviewé une élève et l'enseignante afin de confronter leur point de vue sur le conseil. Tandis que l'enseignante estime que les élèves ont de nombreux moments dans la classe pour s'exprimer ; l'élève pense que seul le conseil offre la possibilité de parler

devant un groupe. Cependant, toutes deux accordent une place centrale au conseil dans la vie de la classe.

### Les procédés d'observation

Je n'ai pas pu filmer lors de mes observations, j'ai donc du retranscrire manuellement ce qui se disait au conseil en temps réel. Ma binôme, présente pendant les observations, avait un plan de classe où était inscrit le nom des élèves ainsi que leurs places. Elle était chargée de noter les élèves qui parlaient et la fréquence de leurs interventions. Ceci m'a permis d'examiner quels sont les élèves qui prennent la parole, la répartition spatiale des tours de parole et d'observer dans quelles directions se font les interactions. Ces dernières sont-elles duelles ? Un seul élève parle-t-il au reste de la classe ? La répartition des tours de parole est-elle équitablement répartie ?

### 3. Les critères d'analyse et de sélection

Le premier outil sur lequel je me suis appuyée est consacré au développement des compétences orales à l'école maternelle et au CP<sup>44</sup>, il a été élaboré par l'IUFM d'Alsace :

<u>Aspects physiques de la langue orale</u>	<u>Aspects socialisant de la langue orale</u>	<u>Aspect de la maîtrise linguistique</u>	<u>Aspect fonctionnel de la langue : énumération des diverses conduites langagières</u>
Prise de parole	Pertinence du propos	Adaptation du temps de conjugaison	Relater/raconter
Prononciation	Nombre d'interventions et tours de parole	Lexique utilisé adapté à l'idée	Décrire
Intonation favorisant l'écoute par les		Construction syntaxique simple	Argumenter

<sup>44</sup> Extrait d'une brochure éditée par le CRDP d'Alsace intitulé : Pour que chacun parle !

interlocuteurs		ou complexe	
Posture corporelle et gestuelle		Temporalité de l'action	Inventer

Il m'a semblé intéressant d'étudier principalement les aspects physiques et les aspects socialisants de la langue orale. En effet, le conseil est un lieu de communication entre pairs, où le but principal est de se faire comprendre par autrui et de transmettre un message. Le contenu du message doit être aussi analysé puisqu'il doit être en accord avec ce qui peut être dit ou ne pas être dit au conseil.

Un autre outil que j'ai utilisé pour l'évaluation du conseil, sont les sept items (CF. ci-dessus) élaborés par Joaquin Dolz et Bernard Schneuwly<sup>45</sup>. Ces auteurs s'en servent de référent pour évaluer des situations de débat. Le conseil peut être assimilé à un débat, dans la mesure où chaque élève émet son avis. Il m'a alors semblait intéressant de l'utiliser. Ces items évaluent le respect des règles de prise de parole dans un débat et la capacité à entrer en communication avec autrui.

### L'élève :

- 1 Ose prendre la parole**
- 2 Exprime son opinion**
- 3 Fournit plusieurs arguments**
- 4 Respecte les tours de parole de ses camarades**
- 5 Ecoute attentivement ses camarades**
- 6 Communique/dialogue avec les autres élèves**
- 7 S'exprime de manière audible**

J'ai également utilisé les règles de fonctionnement du débat qui ont été explicitées dans le **document d'accompagnement de 2002 sur le langage à l'école :**

---

<sup>45</sup> Dolz J., Schneuwly B., Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, ESF, Paris, 1998

<p><b><u>Compétences :</u></b></p> <p><b>Participer à l'échange en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange.</b></p>	<p><b><u>Indicateurs pour l'observation et l'évaluation :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Prendre la parole dans un groupe, à l'invitation du maître.</li> <li>– Demander la parole, écouter les autres, attendre son tour pour s'exprimer.</li> <li>– Demander la parole, écouter les autres, attendre son tour, s'exprimer en restant dans le propos.</li> <li>– Défendre un point de vue dans un débat et écouter celui des autres.</li> <li>– Participer à un échange en tenant compte des propos des autres</li> </ul>
<p><b><u>Compétences :</u></b></p> <p><b>Participer à un échange collectif de manière pertinente et efficace</b></p>	<p><b><u>L'élève régule sa prise de parole</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Il parle de façon réactive et pertinente ;</li> <li>– Il ne coupe pas la parole ;</li> <li>– Il articule son propos avec des propos antérieurs pour dire son accord ou son désaccord</li> <li>– il sait relever et discuter des problèmes rencontrés dans la vie de la classe et de l'école.</li> </ul> <p><b><u>L'élève accepte et respecte les règles des échanges</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Il accepte le temps de parole des autres et respecte des hésitations ;</li> <li>– il sait dire ce qui ne marche pas dans un échange ;</li> <li>– il peut piloter un moment d'échange (type conseil d'élèves).</li> </ul>

Pour analyser l'oral en tant qu'objet d'apprentissage, il me semble primordial de prendre en compte les aspects techniques (la prononciation et l'articulation), les aspects

linguistiques (la correction de la langue), les aspects discursifs (l'argumentation et justification de son propos) et enfin les aspects communicationnels (la prise de parole et l'intervention dans un groupe). J'ai donc utilisé les différents éléments des outils précédents pour créer une grille polyvalente spécifique.

<u>Aspects techniques</u>	<u>Aspects communicationnel</u>	<u>Aspects linguistiques</u>	<u>Aspects discursifs</u>
Articulation	Ose prendre la parole	Adaptation du temps de conjugaison	Respecter le propos de l'échange
Prononciation	Nombre d'interventions	Lexique utilisé adapté à l'idée	Décrire
Intonation favorisant l'écoute par les interlocuteurs	Ecoute ses camarades	Construction syntaxique simple ou complexe	Argumenter
Posture corporelle et gestuelle	Respecte la prise de parole		Pertinence du propos
Audibilité	Capacité à piloter un moment d'échange		

### Troisième partie : Analyse

#### 1. Les données

Pour faciliter la lecture de mes données, les paroles des élèves sont en vert, les paroles de l'enseignante (notée PE) sont en rouge et les paroles du président du conseil et du responsable de la parole sont en bleu. Cela permettra de voir la fréquence d'intervention de chacun des acteurs.

#### 1<sup>er</sup> Conseil : Vendredi 6 janvier 2012

C'est le premier conseil de l'année 2012, trois semaines se sont écoulées depuis le dernier conseil, les vacances de Noël ont eu lieu entre temps. Il est 15h45.



La maîtresse propose alors de rappeler les règles du conseil, et de les expliquer aux jumeaux.

Un élève commence par dire ce qu'il ne lui a pas plus, le président lui rappelle alors le déroulement du conseil. En effet, la première phase du conseil consiste à dire les points positifs. Le président propose alors à l'élève de partager son idée au moment voulu. Un autre élève, rajoute alors, que durant cette phase, leur phrase doit commencer par « J'aime... »

Le président est tenu par un élève au fort tempérament et à l'aise pour s'exprimer à l'oral. La gardienne de la parole, plus effacée, tient parfaitement son rôle. Le président et le responsable de la parole apparaissent complices et chuchotent entre eux.

De plus, le président n'hésite pas à recadrer les débats : « Cela n'a rien à voir avec le conseil ». Ainsi, qu'à faire respecter les règles : « Tu n'as pas le bâton, ce n'est pas à ton tour de parler ».

Les nouveaux élèves se prêtent au jeu et ont demandé la parole trois fois pendant le conseil. Ils semblent avoir intégrés rapidement les règles et le fonctionnement du conseil.

Un élève répète alors quelque chose qui a déjà été dit, les élèves lui en font alors la remarque « On l'a déjà dit ». Ce qui témoigne d'une capacité d'écoute des autres et restitution de ce qui a été déjà dit.

La maîtresse claque alors des doigts à 15h50, ce qui signale que la 2ième phase du conseil est ouverte : ce que l'on n'aime pas. Grâce à ce claquement de doigts, l'enseignante enrôle les élèves dans la tâche. Les élèves peuvent alors parler des conflits qui ont eu lieu.

Le président demande à la fin du conseil : « Est-ce que ça a été réglé ? »

Si le problème a déjà été réglé, il n'est plus nécessaire d'en reparler au conseil. Ceci peut faire référence à la fonction de réparation qui doit toujours laisser une sortie honorable.

Une petite fille, qui a des problèmes d'élocution, prend la parole et écorche un mot : « Il m'a accrapé la jambe ». La maîtresse n'intervient pas, volontairement. Son voisin rectifie immédiatement la phrase : « Ce n'est pas accrapé, c'est attrapé ».

Le président reformulera le propos et proposera un synonyme : « attraper c'est comme écraser la jambe ».

« Je n'aime pas quand personne joue avec moi ». La maîtresse demande alors au président « Comment pourrais-tu régler le problème ? ». L'enseignante étaye le président en l'encourageant à trouver une solution. Après quoi, un garçon propose : « Maintenant, je jouerais tous les jours avec toi ».

« J'aime pas quand je me taille » dit un autre garçon. La classe demande alors des précisions pour comprendre son propos : « Oui, mais avec quoi, comment ? ». La réponse de l'élève n'apporte guère plus d'informations : « Un truc ». Un élève dit que : « c'est peut être un couteau ».

A contrario, un autre élève argumente parfaitement son discours : « Je n'aime pas qu'on me pousse de la balançoire, car après je tombe par terre et je me fais mal ». Il explique ce qu'il n'aime pas (la balançoire), pour quelles raisons (car il tombe par terre) et ce qu'il ressent (il se fait mal). Il adopte à son niveau les messages clairs proposés par Danielle Jasmin. Cet élève associe explication et argumentation.

#### **Nous pouvons distinguer plusieurs types de parleurs :**

- T. qui demande la parole et n'ose plus parler. La maîtresse rappelle que ce qu'il avait à dire était grave (car elle était au courant du problème) et l'incite à parler. Mais aucun son ne sort de sa bouche. C'est un « petit parleur ». (CF. Agnès Florin)
- Certains parlent doucement et ont peur de s'exprimer alors que leurs remarques sont importantes. Ce sont les « moyens parleurs ».
- Les « grands parleurs » comme le président du conseil, qui osent parler fort et n'hésitent pas à prendre la parole plusieurs fois de suite.
- D'autres élèves qui ne s'adressent qu'à la maîtresse et non pas à l'ensemble du groupe, cherchent l'approbation uniquement de l'adulte.

Lors de la fin du conseil à 16h15, le président souhaite s'exprimer à son tour : « J'avais envie de jouer avec eux mais ils n'ont pas voulu ». Les garçons en question, répondent au président qu'ils « préfèrent être tranquilles ». La maîtresse explique alors au président : « On ne peut pas forcer quelqu'un à jouer avec lui ». La fin du conseil est ritualisée. Aucune remarque ne pourra être faite après le conseil. Des élèves demandent la parole après la fin du conseil, alors qu'ils ont eu tout le temps de le faire pendant le conseil. Les élèves rétorquent toute de suite : « Il fallait le dire au conseil » ; un autre élève : « Il ne faut pas le dire après ». Et encore : «

Peut-être qu'il a perdu sa langue ». A ce moment-là, l'enseignante peut intervenir pour contrôler la frustration de certains élèves.

Vient alors le temps du comportement météo.

La maîtresse commence alors par parler du cas de Tom qui était dans les éclairs. Elle rappelle ce que Tom a fait il y a trois semaines : « Il a étranglé Gabin et c'était très grave ». Cependant, la maîtresse tient à féliciter Tom pour sa ligne de conduite car il a fait des efforts pendant toute la semaine. Il mérite alors de remonter dans le soleil et obtient même un récompense suprême: il se voit attribuer une médaille.

Le dispositif respecte les caractéristiques de la sanction éducative selon Eirick Prairat. En effet, elle réconcilie le fautif avec lui-même, il peut «passer à autre chose ». Il a assumé la conséquence de ses actes puisqu'il a été placé dans les éclairs et en a subi les conséquences. La sanction a permis de réhabiliter l'instance de la loi qui garantit le « vivre ensemble » et rappeler l'importance de ne pas porter atteinte à l'intégrité de ses pairs. Enfin, la sanction a permis de réintégrer l'élève dans le groupe et dans le conseil.

N. doit aller chercher son étiquette pour se mettre dans les nuages. La maîtresse demande alors ce que cela signifie à la classe. La maîtresse demande alors une clarification et s'assure que tous les élèves comprennent ce dont il est question. Un élève répond : « ça veut dire attention ». La météo des comportements est terminée, il est 16h25 ; c'est l'arrivée des mamans.

### 2ième conseil : Vendredi 13 Janvier 2012

Présidente : C.

Responsable de la parole : S.

La maîtresse demande quel était le rôle C. lors du conseil précédent (elle était responsable de la parole). Tous les élèves s'en souviennent et répondent correctement. Cette phase correspond au tissage, c'est un geste professionnel de l'enseignant. C. se trouve maintenant présidente pour ce conseil. Un élève réclame la PE à côté de lui, car il y a une chaise et table de libre à sa droite (dans le U) : « Maîtresse, tu peux te mettre là ? ». Ce qui démontre bien que la maîtresse lors devient un membre à part entière du conseil. L'enseignante ira s'asseoir entre les élèves à cette place-là. Les conditions spatio-temporelles du conseil sont donc déterminantes pour favoriser la prise de parole et pour que les élèves soient à l'aise.

Présidente : « **Le conseil va commencer** », il est 16h05

La maîtresse rappelle ce qui a été dit au dernier conseil, elle signale uniquement ce qui a été dit « en mal ».

PE : « **C'était très grave, Anton avait ...** »

E1 : « **étranglé** »

PE : « **non, mordu** »

La maîtresse rappelle que nous commençons le conseil avec ce qui s'est passé de bien et dessine un sourire sur son visage avec la main. La gestuelle ,accompagnée des paroles, devient un rituel pour les élèves qui reproduisent et imitent la maîtresse.

Thomas (nouvel élève, jumeau) : « **c'est que en fait ... (3fois)... (Hésitation) j'aime quand quelqu'un fait du toboggan avec moi** »

Présidente : « **Mais, on ne peut rien faire** »

E2 : « **Toi aussi maîtresse tu pourrais avoir le bâton de parole** ». La maîtresse est soumise aux mêmes règles que les autres membres du conseil et a donc aussi le droit de s'exprimer librement.

E3 : (en ne s'adressant qu'à la maîtresse) « **J'aime bien quand on danse** »

PE : « **En motricité tu veux dire ?** ». Elle assure ici la fonction de clarification du contenu (fonction définie par Danielle Jasmin).

E3 bis : « **Oui** »

Alexandre demande la parole et ne parle pas.

Présidente : « **Tu réfléchis, et si tu t'en rappelles tu le dis** »

E4 (nouvel élève) : « **J'aime beaucoup que j'aille dans la cour** »

Pas de réaction quant à la construction de la phrase.

E5 : « **J'aime quand quelqu'un joue avec moi** »

E6 reformule ce qui vient d'être dit en adaptant les pronoms personnels : « Il aime quand quelqu'un joue avec lui »

Rebecca parle et ne s'adresse qu'à la maîtresse.

Temps 2 : « Ce qui n'est pas gentil » dit la présidente. Il est 16h10.

E7 : « Il m'avait cogné sur le front »

Présidente : « Il faut dire pardon ». La présidente demande réparation.

E8 : « C'est réglé, il m'a dit pardon »

Certains élèves se lèvent pour demander la parole, espérant se voir attribuer le bâton de parole plus rapidement.

E9 : « Il m'avait poussé par terre et il m'avait écrasé »

Beaucoup de bruit, de brouhaha et de discussion parasitaire dans la classe.

Tout le monde se parle entre eux. La maîtresse décide alors d'intervenir : « Ceux qui ne respectent pas le silence n'auront pas le bâton de parole. On ne les écouterait pas »

L'atmosphère est une des conditions pour le bon déroulement du conseil.

La présidente rajoute : « Sinon ils n'auront pas le droit de parler, si ils ne respectent pas »

E10: « Il m'avait fait mal à la peau ». La construction de la phrase n'est pas correcte mais encore une fois la maîtresse fait le choix de ne pas intervenir. Les autres élèves de la classe ont compris le sens de la phrase, le débat continue.

Réponse de l'accusé : « C'était un jeu »

E10 bis : « Il m'a fait mal »

E11 : « Non, c'est pas vrai, je l'ai poussé doucement »

Ils ne s'entendent pas et demandent à l'enseignante: « Qu'est-ce qu'il a dit ? » ; plutôt que de demander à son camarade de parler plus fort et de répéter.

E11 bis : « Je lui ai fait très mal, et j'ai cru que je lui ai tordu la cheville ». L'élève finit par avouer qu'il a eu peur (doublé d'un sentiment de culpabilité).

Présidente : « Le problème a été réglé, Maîtresse l'a réglée »

Il y a toujours autant de bruit dans la classe, la maîtresse rappelle alors à la présidente son rôle de maintien de l'ordre et du silence. La présidente rappelle alors à l'ensemble de la classe de mettre le doigt sur la bouche (en mimant la geste) pour arrêter de parler. Elle a rencontré des difficultés pour se faire entendre et respecter.

Présidente : « Léa, met le doigt sur la bouche » (dénomination personnelle, la présidente décide d'individualiser les remarques).

E12: « X. arrêta pas de tirer sur ma capuche »

E13 : (demande la parole avec insistance) « En plus, moi j'ai un truc important à dire, quelqu'un m'a embêté »

Présidente : « Le problème est réglé ? »

E14 : « Non »

PE : « Tu connais son prénom ? »

E15 : « Non »

PE : « Alors on va pas pouvoir le régler »

Des enfants accusent des élèves des autres classes, or ils ne connaissent pas leur prénom, l'enseignante fait remarquer qu'elle ne peut rien faire si les élèves ne savent pas qui c'est. La maîtresse semble prendre les responsabilités de la présidente qui apparaît dépassée.

Présidente : « Le problème est réglé ? »

E16 : « Oui »

Présidente : « Alors on en parle plus »

Une fois que le problème a été réglé, on ne doit plus en parler, c'est terminé.

E17 : « N. a continué de me pousser »

E18 : « Pour Q. c'est très important »

L'enseignante rappelle à la présidente que certains élèves lèvent la main depuis bien longtemps et qu'ils n'ont pas encore été interrogés. La présidente hésite, puis nous dit qu'elle ne se souvient plus de certains prénoms. L'enseignante est bien présente lors des conseils et aide le président à tenir son rôle.

Un élève demande la parole puis ne parle pas.

E19 : « Si il sait mais il a oublié »

E20 : « Il se souvient plus »

E21 : « Elle a mis trop de temps »

E22 : « Il a dit j'aime pas quand on m'attaque » Les élèves répètent la parole de l'un si quelqu'un n'a pas entendu (écoute de l'autre et entre aide).

A la fin conseil, quatre ou cinq élèves ont encore quelque chose à dire mais le conseil ne doit pas s'éterniser. Il peut s'avérer difficile de gérer la frustration.

Présidente : « Le conseil de classe est fini ».

Un élève utilise un synonyme : « C'est terminé ». Il est 16h25

La maîtresse demande à la présidente : « Qu'as-tu retenu de ce conseil de classe ? »

Présidente : « Je m'en rappelle plus ».

L'enseignante décide d'accorder la parole à Y. car il levait la main depuis longtemps et n'a jamais été interrogé. Or, il avait dit que c'était important.

Y. : « Dans la cour, quelqu'un m'a fait un cloche patte et je suis tombé par terre »

L'enseignante dicte ce qu'elle a écrit dans son journal de bord : « X. se plaint souvent »....

Elle donne également des conseils, il faut le dire et retrouver le prénom de celui qui nous a fait mal, sinon on ne pourra rien faire.

Y. : « Pourquoi tu l'as pas écrit mon problème ? » (Importance de ce que l'élève dit, ils veulent que ce soit entendu, reconnu et écrit ; importance de la reconnaissance de leur parole).

Y.: « Pour mon cloche pied »

La maîtresse rectifie « Croche pied ou croche patte, Ok je note ton problème ».

L'ancien président, A., grand parleur n'a parlé qu'une seule fois. Etonnant !

La PE fait alors un tour des comportements inacceptables. N. pose beaucoup de problèmes cette semaine encore ! Il est déjà dans les nuages.

N.: « Qu'une fois ... Je vais arrêter... »

L'enseignante lui adresse un avertissement clair : « Si la semaine prochaine, on entend encore parler de toi, tu seras dans les éclairs ». L'enseignante reprend ici son rôle de responsable du respect des lois. C'est elle qui prend le rôle d'animateur du conseil pour cette dernière phase qui est la météo des comportements. Cependant, les décisions sont prises collectivement : « Pensez-vous que Q. doit aller dans les nuages ? S'est-il bien comporté ? »

E23 : « Et tu seras puni de bicyclette »

Ce sont les élèves eux-mêmes qui viennent déplacer leurs étiquettes prénoms dans le tableau de la météo, affichés en permanence au tableau.

E24 : « Pendant une semaine tu seras dans les nuages » (s'adressant à R. qui vient d'être rappelé à l'ordre par l'enseignante et qui vient de déplacer son étiquette).

La notion de temps est acquise, le conseil se fait tous les vendredis. Les élèves prennent aussi conscience des conséquences de leurs actes : ils restent dans les nuages pendant toute la période.

Certains élèves répliquent à l'annonce de l'avertissement de N. qui doit rester dans les nuages cette semaine encore : « Je ne suis pas d'accord, je veux qu'il retourne dans le soleil ».

La maîtresse explique alors que « Ce n'est pas possible, que son comportement ne peut pas être accepté ».

Fin de la météo des comportements, il est 16h33. Arrivée des mamans

### **3ième conseil : Vendredi 20 janvier 2012**

Présidente : M.

Responsable de la parole : T. (élève interviewée, CF. partie Méthodologie)

Le conseil a lieu au retour de récréation de l'après-midi. Les élèves sont très agités alors la maîtresse organise une séance d'étirements en classe pour canaliser l'énergie.



Il est 15h55 : le conseil débute par le rappel des problèmes de la semaine précédente, des rôles attribués ainsi que le rappel de N. qui est dans l'éclair.

La maîtresse lit phrase par phrase ce qu'elle a écrit sur le carnet du conseil, devant les enfants au coin regroupement. De nombreux enfants suivent du regard sur le cahier au fur et à mesure que l'enseignante montre avec son doigt. Ceci démontre une fois de plus l'importance de l'écrit (à relier avec l'élève qui voulait absolument que sa phrase soit écrite sur le carnet du conseil).

Le débat sur cloche pied/ croche pied est relancé (comme la semaine précédente). Y. s'est encore trompé.

PE : « R. on dit quoi ? »

R. : « Croche pied »

E1 à la présidente : « N'oublie pas la phrase M. » Cet élève fait référence à de l'ouverture du conseil ritualisée par la « formule magique ».

E2 : « J'aime bien faire les bonhommes avec A. »

E3 : « J'aime bien jouer aux jeux dans la cour »

N. (élève qui est dans l'éclair, inaudible) puis il répète plus fort : « J'aime bien le conseil de classe »

E4 : « J'aime bien faire de la peinture »

Il est 16h : Le moment de « ce qui ne va pas ».

Responsable : « C'est pas toi qui décide R. »

E5 : « Il m'avait bagarré et il m'a tiré pour que je tombe par terre »

M. pourtant présidente regarde ailleurs et ne semble pas du tout investie de son rôle. La responsable de la parole au contraire, prend son rôle au sérieux, mène le débat d'une main de fer.

L'enseignante rappelle alors l'importance d'être présidente à M.

N. (2ième intervention) : « Dans la cours, PEUT ETRE, quelqu'un m'a poussé »

L'enseignante rappelle qu' « il faut être sûr, et que soit cela s'est passé soit cela ne s'est pas passé »

E6 : « J'aime bien colorier »

Responsable : « Fallait que tu le dises avant, on dit les problèmes »

E7 : « Mmmmm (hésitation), E avait bagarré T. »

L'enseignante demande la parole, la responsable de la parole lui amène alors le bâton de parole symboliquement : « Je voudrais me plaindre de cette semaine fatigante. Vous avez été très agités. Je vous demande de faire un effort la semaine prochaine. Vous avez des propositions à faire pour que ça s'arrange ? » L'enseignante s'adresse à la responsable de la parole et à la présidente, car ce sont elles qui représentent le groupe.

Pas de réponses.

E8 : « X. m'a griffé »

Jumeau : « J'aime beaucoup.... »

Responsable de la parole : « Dit quelque chose que tu n'aimes pas »

Jumeau : « J'aime pas que quelqu'un me tape » Nous sommes dans l'impersonnel, il fait une généralité. Le conseil ne sert pas uniquement à expliquer les faits, ce qui s'est passé, mais à exprimer ses envies et sentiments.

Classe entière en cœur : « Tu l'as déjà dit ». Toute la classe suit le déroulement du conseil et respecte les différentes phases. La classe semble suivre le débat et retenir ce que chacun a dit, ils s'écoutent donc les uns les autres.

E9 : « Dans la cours, tous, ils ont sauté sur moi »

Responsable : « Tu aurais dû le dire, c'est quelque chose d'important sinon ils vont continuer »

Non seulement, la responsable joue son rôle correctement de distributeur de la parole, recentre le débat lorsque quelqu'un est hors sujet, et donne des conseils.

E10 : « Y a quelqu'un qui m'a jeté la chaussure »

PE : « Et tu sais qui c'était ? »

NB : l'incident venait de se produire juste avant d'entrer en classe.

Responsable : « C'est votre faute si vous l'avez pas dit ».

16h15 : l'enseignante signale que le conseil est terminé et demande comme à la fin de chaque conseil si le président et la responsable de la parole ont quelque chose à ajouter.

Responsable : « Y a un garçon que tu connaissais le prénom, il m'a craché dessus ».

La présidente, qui n'a rien à ajouter, clôt avec : « Le conseil de classe est terminé ».

Y. comme à la fin de chaque conseil a quelque chose à ajouter, mais il est trop tard, il fallait parler avant.

L'enseignante rejoint sa place, assise au coin regroupement, carnet du conseil posé devant elle. Elle lit phrase par phrase le compte rendu du conseil.

N. qui se sait en danger répète trois fois : « Et moi j'ai rien fait »

En effet, il avait pour mission de se tenir correctement pendant toute la semaine s'il voulait revenir dans « le soleil ».

N. : « Si on se bagarre, après on a plus de copain ». Il semble avoir bien compris les conséquences de ses actes ainsi que la notion de réparation de sa faute.

E11 : « N. n'a rien fait, on ne l'a pas entendu »

N. bénéficie du soutien des membres du conseil qui n'ont plus à se plaindre de lui. N. va donc retourner dans le soleil officiellement.

L'enseignante parle ensuite du comportement de L. qui pose problème et demande l'approbation de l'ATSEM. Toute l'équipe éducative est donc impliquée dans la recherche de sanction. Selon moi, l'ATSEM qui fait partie intégrante de la vie de la classe pourrait participer au conseil et donner son avis sur la semaine.

L. n'arrive pas à s'asseoir correctement et n'adopte pas une posture d'élève. L'enseignante demande de montrer comment on s'assoit à l'ensemble de la classe. Toute la classe montre alors à L. la bonne position.

PE : « Voilà, c'est comme ça qu'on est élève ». L. va aller dans les nuages et devra fournir des efforts la semaine prochaine.

Les enfants, membres du conseil, doivent tous se comporter en élève. Le « « devenir élève » étant un pilier fondamental de l'école maternelle.

E12 : « T'as pas dit les choses bien »

L'enseignante écrit une dernière phrase qu'elle avait oublié d'écrire. Elle la dicte et écrit mot par mot.

Le problème du comportement des jumeaux pose un souci, mais ils n'ont pas encore d'étiquettes comme ils sont nouveaux. L'enseignante veut les placer entre le soleil et les nuages.

E13 : « T'as qu'à les écrire à la main » témoigne encore de l'importance à nouveau de l'écrit pour les élèves. Ecrire pour garder en mémoire, pour se souvenir

PE : « C'est noté, on ne pourra pas oublier ». C'est la fin de la météo des comportements.

## 2. Résultats et bilan

	1 <sup>er</sup> CONSEIL	2 <sup>nd</sup> CONSEIL	3 <sup>ème</sup> CONSEIL
<u>Durée de ce « qu'on aime »</u>	5 minutes	5 minutes	5 minutes
Sujets abordés	Apprentissages de la semaine	Apprentissages en motricité Envie de jeux collectifs	Conseil de classe Activités artistiques de la classe
Nombres gratifications	3	3	4
<u>Durée de ce « qui ne va pas »</u>	25 minutes	15 minutes	15 minutes

<b>Sujets abordés</b>	Jeux dans la cour Etat physique général	Jeux dans la cour (bagarres...)	Jeux dans la cours (bagarres...) Général
<b><u>Nombre de plaintes</u></b>	10 plaintes	9 plaintes	9 plaintes
<b><u>Durée de la météo des comportements</u></b>	10 minutes	8 minutes	8 minutes
<b><u>Durée totale</u></b>	<b>40 minutes</b>	<b>28 minutes</b>	<b>28 minutes</b>
<b><u>Nombre de décisions prises</u></b>	2 (un élève propose de jouer avec un autre pour qu'il ne soit pas seul/ un élève dans les nuages)	3 (demander pardon/règle du bâton de parole/ un élève dans les nuages)	3 (se tenir correctement pour être élève, un conseil, l'élève retrouve sa place dans le soleil)

### **La durée du conseil**

Notons que la durée du premier conseil, ainsi que la durée entre chaque phase est identique au second conseil, ce qui démontre une professionnalité de l'enseignante avec une gestion du temps régulière (CF. gestes professionnels de D. Bucheton). En effet, c'est elle qui décide de passer d'une phase à l'autre du conseil.

### **Le temps accordé à chaque phase du conseil**

Le conseil aborde des points positifs mais aussi négatifs. Cependant, le temps consacré « à ce qui va bien » est minime par rapport « à ce qui ne va pas ». Si nous faisons une moyenne sur les trois conseils observés, 15.625 % du temps du conseil est consacré aux « choses qui vont bien », 57.3% pour ce qui ne va pas, et enfin 27.1 % à la météo du comportement. Le conseil dure en moyenne trente minutes. Les interviews à l'élève ainsi qu'à la maîtresse sont donc en adéquation avec ces statistiques : au conseil, on aborde ce qui ne va pas.

### Le type de problèmes abordés lors des conseils

Les problèmes abordés se sont déroulés à 100 % dans la cour de l'école, jamais en salle de classe. Ce sont en général des problèmes de violence : quelqu'un a poussé, quelqu'un a étranglé ... Seuls deux problèmes de socialisation ont été décelés : une élève qui n'avait personne avec qui jouer et un autre élève qui voulait s'insérer dans un groupes d'amis.

Les problèmes concernaient majoritairement des relations d'élève à élève. Deux problèmes uniquement ont opposé un élève à un groupe d'élèves. Les élèves engagés dans les conflits étaient à 90 % de la même classe. Aucun conflit n'a été décelé entre élèves et professeurs.

Le conseil est un moment ritualisé, qui fonctionne à l'identique de semaines en semaines. Les élèves en connaissent les différentes phases. Les « formules magiques » de début et fin de débat constituent des moments-clés du conseil et structurent le temps.

### La fonction du conseil

Les principales fonctions du conseil, régler les conflits et faire évoluer les comportements, semblent avoir été remplies. En effet, nous avons pu observer une évolution du comportement de N. sur trois semaines qui est passé des éclairs au soleil dans la météo des comportements. Même les élèves à qui on reproche le plus de chose « aime bien le conseil de classe » dit N. au conseil. Pourtant le conseil l'a placé dans les éclairs, mais cela lui a servi à réparer sa faute. Le conseil est pour lui un moyen de se racheter.

Je vais présenter des tableaux d'analyse qui s'appuient sur les trois conseils observés. Ces tableaux doivent permettre de comparer les trois conseils et d'interpréter les interactions langagières des élèves.

	<u>1<sup>er</sup> CONSEIL</u>	<u>2<sup>nd</sup> CONSEIL</u>	<u>3<sup>ième</sup> CONSEIL</u>
<u>Nombre d'enfants qui ont parlé pendant le conseil</u>	18	22	25
<u>Nombre d'enfants qui n'ont pas participé</u>	5	4	2
<u>Nombre d'interventions du président</u>	6	13	2 (les 2 phrases rituelles du conseil)

<b><u>Nombre d'interventions du responsable de la parole</u></b>	0	0	6
<b><u>Nombre tours de parole</u></b>	31	61	41

	<u>1<sup>er</sup> CONSEIL</u>	<u>2<sup>nd</sup> CONSEIL</u>	<u>3<sup>ème</sup> CONSEIL</u>
<u>Nombre d'interventions</u> <u>enseignante =&gt; classe</u> <u>(type et moment)</u>	3  Début du conseil : elle explique des règles de fonctionnement.  Fin du conseil: elle rappelle, ce qui s'est dit d'important.	7  Début : elle rappelle les règles et de ce qui s'est passé de grave.  Milieu : elle rétablit le silence.	7  Elle rappelle le vocabulaire du conseil précédent (croche pied). Elle intervient en tant que membre du conseil. En fin de conseil, elle parle des élèves qui posent problèmes puis donne des conseils pour se tenir correctement en classe.
<u>Nombre d'interventions</u> <u>enseignante =&gt; élève</u>	2  Milieu du conseil : aide le président.	8  Pendant : demande plus d'explications sur les faits. Fin : au président, « qu'as-t-on retenu du conseil ? »	3  Au début, elle rappelle le rôle du président. Pendant le conseil, demande plus d'informations sur ce qui s'est passé.
<u>Nombre d'interventions</u> <u>Elève =&gt; enseignante</u>	0	8	0
<u>Nombre d'interventions</u> <u>Classe =&gt; enseignante</u>	1	2	3



### **Analyse de ces conseils en tenant compte de la grille d'oral (cf. page 47)**

Premièrement, les aspects physiques de la langue orale. L'enseignante et moi-même ont eu du mal à entendre ce que les élèves disaient. La voix des élèves est encore peu audible par le public, bien qu'il existe des différences entre les élèves. Un temps d'affirmation est encore nécessaire pour la prise de parole en public. Les élèves parlent doucement, à quoi il faut rajouter le « bruit de fond » de la classe. De nombreux élèves parlent entre eux. Une élève en particulier rencontre des problèmes d'articulation et suit des séances d'orthophoniste.

Nous retrouvons également les aspects communicationnels de la langue orale.

Les élèves osent prendre la parole puisque 85 % des élèves ont demandé la parole une fois à au moins un des trois conseils. Les élèves donnent leur opinion et parlent de ce qui les concernent. Un seul élève a relaté une bagarre qu'il avait vue et à laquelle il n'était pas impliqué.

Les membres du conseil écoutent leurs camarades et sont intéressés par ce qui se dit au conseil. En effet, les élèves prennent part à la discussion, proposent des solutions ou des reformulations. De plus, s'ils n'ont pas entendu, ils demandent à l'élève de répéter. Cependant, lors du second conseil, il y a eu beaucoup de bruit, les élèves avaient donc du mal à s'entendre et à échanger.

La compétence « Participer à l'échange en acceptant d'écouter autrui, en attendant son tour de parole et en restant dans le propos de l'échange »<sup>46</sup> est en voie d'acquisition pour les élèves. Les élèves ont bien compris le rôle du bâton de parole pour demander la parole. Ainsi que l'importance de la parole d'un camarade et donc la nécessité de l'écouter et de ne pas lui couper la parole. Quant à ceux qui ne demandent pas la parole au conseil, ils restent silencieux et suivent l'évolution de l'échange (« silence actif » décrit précédemment).

La compétence « Participer à un échange collectif de manière pertinente et efficace »<sup>47</sup> est également en voie d'acquisition chez les élèves. En effet, les élèves sont capables de réguler leurs prises de parole et de discuter des problèmes rencontrés dans la vie de la classe de l'école ; et là est l'objectif du conseil. Les élèves acceptent et respectent les règles des échanges.

---

<sup>46</sup> Document d'accompagnement de 2002 sur la maîtrise de la langue

<sup>47</sup> Document d'accompagnement de 2002 sur la maîtrise de la langue

Cependant l'item « l'élève sait dire ce qui ne marche pas dans un échange »<sup>48</sup> est partiellement acquis chez certains élèves puisque lorsque l'enseignante demande à la présidente ce qu'elle a retenu du conseil ; cette dernière est incapable de répondre. D'autres élèves par contre ont réalisé qu'ils ne s'entendaient plus lorsque tout le monde parle en même temps et que le débat ne pouvait donc pas continuer.

L'item « l'élève peut piloter un moment d'échange »<sup>49</sup> n'est pas acquis pour tous les élèves. En effet, l'efficacité de la tenue des rôles dépend des élèves et de leurs personnalités. La présidente du 3<sup>ième</sup> conseil qui a des difficultés de communication en grand groupe ne sait pas exprimer et n'a donc pas tenu son rôle de président. La responsable de la parole a donc pris le relais. Au contraire, le président du premier conseil s'exprimait clairement devant la classe et menait l'échange très aisément.

Les aspects linguistiques sont aussi à prendre en compte lors des conseils. La construction syntaxique des élèves est simple. Le lexique est adapté à l'idée ; les élèves proposent même des synonymes des mots utilisés.

Et enfin, les aspects discursifs de la langue sont présents.

Les prises de paroles sont régulées et symbolisées par un bâton de parole. Ces prises de paroles sont respectées par l'ensemble de la classe. La règle est acquise pour l'ensemble des élèves : « Lorsque l'on n'a pas le bâton de parole, on n'a pas le droit de parler. Sinon on ne nous écoute pas ». Une fois que les élèves ont le bâton de parole, ils restent assis pour parler. Les élèves qui désirent prendre la parole essaient de se rendre visibles par le président afin que ce dernier lui accorde le bâton.

Les propos sont en adéquation avec ce qui est demandé dans les différentes phases. Cependant, lors de chaque conseil, au moins un élève ne respecte pas les phases du conseil ; et commence par ce qu'il n'aime pas.

Les élèves racontent ce qu'il s'est passé mais sans décrire les détails ; souvent car ils ne s'en souviennent plus ou parce qu'ils ont oublié. Peu d'élèves ont argumenté leur discours et expliquer pourquoi ils n'aimaient telle chose ou telle chose. Lors du conseil les élèves n'ont pas à inventer des histoires puisqu'il s'agit de traiter ce qui s'est réellement passé. Cependant,

---

<sup>48</sup> Document d'accompagnement de 2002 sur la maîtrise de la langue

<sup>49</sup> Document d'accompagnement de 2002 sur la maîtrise de la langue

lors d'un conseil, un élève utilise l'adverbe « peut-être ». L'enseignante est alors là pour rappeler le principe de vérité et de sûreté du conseil.

### **La participation des élèves**

Tous les élèves semblent apprécier le conseil de classe et y participe activement. Les enfants m'ont paru à l'aise et sérieux quant au respect des règles de fonctionnement d'un débat. Deux élèves de la classe n'ont pris la parole à aucun des trois conseils. Or, le maître doit laisser le choix aux enfants de parler ou non. L'objectif du conseil n'est pas totalement atteint pour les enfants qui ont des difficultés à s'exprimer à l'oral devant un groupe.

Chaque élève obtient en moyenne deux fois la parole. Les élèves n'ayant jamais participé avaient le profil d'élève effacé et réservé mais semblaient écouter le débat avec un intérêt, bien qu'ils n'aient jamais participé. C'est un dispositif efficace puisque les jumeaux, nouvellement arrivés, ont tout de suite saisi les règles de fonctionnement du conseil et son intérêt en y participant. Le bilan est donc différent selon les enfants : certains donnent leur propre avis, d'autres reprennent les idées des autres et les derniers ne parlent que très peu voire pas du tout. Le langage est un moyen de communication à un public mais le processus d'argumentation reste en construction à cet âge.

Nous pouvons remarquer un investissement fort des élèves dans leurs rôles qui n'hésitent pas à recadrer leurs camarades en cas de non-respect des règles de communication. Ils ont bien saisi l'importance des règles pour que le débat fonctionne.

Les élèves ont tous pris la parole à bon escient (excepté les élèves qui ont inversé les phases du déroulement du conseil). Les « tas de sable » (propos inapproprié) dont parlait Catherine Pochet, qui n'ont aucune utilité, sont absents des conseils observés. Chaque élève a intégré ce qui doit se dire au conseil ou ce qui ne doit pas se dire. Nous pouvons ajouter une nuance à ce propos, lorsque deux élèves accusent d'autres élèves de les avoir « tapé », mais ils ne connaissent pas leurs prénoms et par conséquent aucune solution ne pourra être trouvée.

### **L'implication du rôle de président et du responsable de la parole**

L'implication du rôle de président et du responsable de la parole varie selon la personnalité de l'élève. Pour que cela fonctionne, l'élève doit être à l'aise pour prendre la parole devant le groupe classe et ne pas hésiter à prendre des décisions. Une complicité entre le responsable et le président permet un débat plus fluide. Il faut noter que dans la classe que

j'ai observée, tous les élèves passent les uns après les autres, responsable de la parole puis président, en suivant l'ordre alphabétique.

### **Le rôle de l'oral dans les conseils**

Le conseil permet de développer le langage oral des élèves. Les élèves proposent des synonymes : par exemple pour attraper = écraser. Mais ils aident également leurs camarades qui rencontrent des problèmes : « « accraper », ça n'existe pas. Tu dois dire attraper ».

Enfin, les élèves proposent des reformulations de ce qui vient d'être dit lorsqu'un ou plusieurs élèves n'ont pas entendu. Ce qui exige d'avoir écouté l'autre et de changer de pronom personnel.

Certes, il existe des enjeux langagiers lors de la mise en place de conseils. Cependant, s'exprimer devant un grand groupe reste pour certains reste difficile. De plus, le nombre de tours de parole reste limité puisque tout le monde doit participer et que le conseil doit respecter un horaire.

### **Le rôle de l'écrit dans les conseils**

Le conseil passe essentiellement par l'oral. Mais le rôle de l'écrit est primordial, à travers la prise de notes de la maîtresse sur le carnet du conseil. Cela permet non seulement la prise en compte de la parole de l'élève mais aussi de la garder en mémoire. Il n'est alors pas étonnant de voir des élèves réclamaient que leurs phrases soient écrites sur le carnet du conseil.

### **Le rôle de l'adulte pendant le conseil**

La présence de l'adulte en grande section est obligatoire pour relancer ou recentrer le débat. L'enseignante, même si elle est garante de la sécurité et la responsable pédagogique ; elle n'en reste pas moins un membre à part entière du conseil. Elle est soumise aux mêmes règles que les élèves (par exemple elle ne parle que lorsqu'elle possède le bâton de parole) et s'assoit au même endroit que les élèves. La classe a été parfois bruyante et la maîtresse obligée d'intervenir pour rétablir le silence. L'enseignante est donc intervenue pour régler certains problèmes de discipline. Mais également pour demander à un élève d'explicitier ses idées et d'argumenter.

Le rôle de l'enseignante, à la fois responsable pédagogique et membre du conseil, peut parfois être difficile à gérer. Elle doit recentrer le débat lorsque que cela est nécessaire mais sans empiéter sur le rôle du responsable de la parole et celui du président.

### **Le conseil vécu par l'enseignante**

Pour l'enseignante, les conseils en fin de semaine permettent de différer les conflits, « prendre du recul pour ne pas trop mêler l'affect »<sup>50</sup>.

Les principaux enjeux du conseil sont, selon elle, le respect des règles, mais aussi des enjeux langagiers. En effet, les élèves cherchent à « s'exprimer devant les autres pour se faire bien comprendre »<sup>51</sup>. Le conseil a aussi des objectifs en terme de « savoir-être ». Les enfants doivent se comporter en élève et acquérir les règles de la vie en communauté.

Pour elle le conseil de classe illustre bien ce qu'est la pédagogie à l'école maternelle : basée sur les expériences, le vécu des enfants et la confrontation avec les pairs.

Le conseil donne donc de « l'importance au vécu de chaque enfant »<sup>52</sup>, les responsabilise, et règle les tensions. La « météo du comportement » garde la trace du comportement de chacun et des décisions collectives. L'enseignante rejoint Danielle Jasmin sur ce point, un conseil est efficace dès lors que il prend des décisions collectivement et qu'il en garde la trace.

La maîtresse tient également compte des limites du conseil et veille « à ce que cela ne tourne aux règlements de comptes »<sup>53</sup>.

La maîtresse l'a utilisé pendant huit ans en élémentaire et l'adapter à la maternelle lui a semblé une évidence. L'expérience et la professionnalité de l'enseignante doit être prise en compte. Le conseil fonctionne bien dans sa classe mais un professeur débutant rencontrera des difficultés.

Elle utilise évidemment d'autres moyens pour favoriser l'oral de ses élèves et leur accorde d'autres temps de parole dans sa classe. Par exemple, lors du moment de l'accueil,

---

<sup>50</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>51</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>52</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>53</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

pendant les rituels, à travers le bilan des ateliers, ou encore en séance de motricité. Dans sa classe, « le langage est omniprésent »<sup>54</sup>.

Elle confie que, dans sa classe, « le conseil de classe est très attendu »<sup>55</sup>. Ses élèves apprécient de se retrouver investis de la mission de « président du conseil » ou de « responsable de la parole ».

La difficulté principale qu'elle a rencontrée réside dans le choix du « président du conseil ». En effet, « certains enfants ont du mal à faire le bilan de ce que dit un pair », cela peut devenir redondant. Les élèves en classe de maternelle ne sont-ils pas trop petits pour tenir correctement le rôle du président et donc de meneur de débat ?

Pour elle, l'enseignant « doit savoir se faire oublier, tout en relançant le débat quand c'est nécessaire »<sup>56</sup>.

Pour instaurer le conseil dans sa classe, l'enseignant doit « faire confiance à ses élèves et jamais les sous – estimer »<sup>57</sup>.

### **3. Problèmes et solutions**

La durée des observations était trop courte pour constater une réelle évolution du comportement des élèves. Il aurait été intéressant d'observer l'évolution des compétences sur une année scolaire, voire sur un cycle. De plus, ces observations étaient ponctuelles, je n'ai donc pas pu me plonger réellement dans le climat et l'ambiance de la classe.

Je n'ai pas pu intervenir dans cette classe ni participer en tant que membre du conseil.

Pour les élèves qui ne participent pas au conseil et qui ne prennent jamais la parole en grand groupe, il faudra mettre en place des dispositifs qui permettent de prendre confiance en eux et s'exprimer à l'oral. Le travail en groupe restreint permet de réduire la pression concurrentielle. Notamment à travers les groupes conversationnels de petits parleurs que suggère Agnès Florin. La non-participation de ses élèves peut également trouver sa source sur la nature des sujets abordés pendant le conseil. Pour certains enfants, il est certainement

---

<sup>54</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>55</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>56</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

<sup>57</sup> CF. Annexes, interview de l'enseignante

difficile de parler de sujets trop personnels. Alors pourquoi ne pas proposer d'autres sujets comme des projets de classe ou demander leurs avis sur les albums lus en classe. De plus, le document d'accompagnement sur la maîtrise de la langue de 2011 préconise de laisser du temps aux élèves : « Parler, c'est établir une relation médiatisée avec les choses et avec l'autre, c'est s'éloigner du plaisir de l'expérience intime immédiate et accepter de partager ; tous les enfants n'y sont pas prêts en situation scolaire ».

Pour le problème du respect du silence et des « gêneurs », il serait possible par exemple, d'exclure symboliquement et physiquement un élève qui ne respecte pas les règles du conseil comme le propose Pochet. Au bout de trois rappels, les élèves perdraient leur droit de parole au conseil. Cette règle devra être proposée et discutée avec les élèves.

Enfin, j'ai pu remarquer l'importance que ces élèves accordent à l'écrit. Pour compléter son « carnet de conseil », l'enseignante peut utiliser une grande affiche où chaque remarque des élèves est écrite ; puis l'affiche est accrochée en classe, visible par tous les élèves. La maîtresse et les élèves peuvent ainsi s'y référer pendant la semaine.

Comment faire si un élève ne tient pas correctement la responsabilité de son rôle comme ce fût le cas lors du 3<sup>ième</sup> conseil. Une présidente qui a adopté un comportement passif. Une solution pourrait être la co-évaluation : demander aux enfants si le président a tenu correctement son rôle. L'enseignante poserait certaines questions, comme par exemple « A-t-il fait participer tout le monde ? A-t-il rappelé les règles du conseil ? A-t-il fait respecter le silence ? ». Mais aussi une auto-évaluation par le président lui-même : « Qu'a-t-il ressenti et comment il a vécu cette présidence ? »

## CONCLUSION

L'école maternelle permet aux élèves de développer des compétences indispensables pour leur vie sociale future. Elle doit faire naître chez eux l'envie et la plaisir de communiquer. Mais également d'éveiller leur curiosité et la nécessité de « bien parler pour bien se faire comprendre et bien comprendre, mais pour cela il faut maîtriser les codes »<sup>58</sup>.

Le conseil est une situation de communication qui permet de structurer le langage des élèves. Inversement, s'ils veulent se faire comprendre, les élèves doivent utiliser un langage structuré. Les conseils d'élèves sont donc le support d'activités langagières. Les situations conflictuelles sont mises en mots et verbalisées par les élèves. Le conseil est le lieu de résolution de conflits par le langage.

Le conseil d'élèves est un cadre efficace pour l'apprentissage des règles communicationnelles. Cependant, certains élèves ne participent pas et la répartition de la parole et la participation restent inégales. Par conséquent, d'autres dispositifs devront être mise en place pour pallier ces problèmes, notamment grâce à la mise en place de groupes conversationnels. Le nombre des interlocuteurs représente une variable considérable pour l'enseignant dans l'élaboration des séances.

Lors des conseils, l'apprentissage des aspects communicationnels supplante les apprentissages des aspects techniques et syntaxiques de la langue. A travers les conseils, les élèves vont intégrer les règles conversationnelles mais également s'engager dans la communication en tant qu'acteurs. Les élèves s'aperçoivent alors que le langage permet d'entrer en relation et d'exercer un pouvoir sur autrui.

L'enseignant doit être présent dans le conseil afin d'assurer le bon déroulement du conseil. Il veillera à mettre en place dans sa classe d'autres dispositifs qui viendront compléter l'acquisition des compétences langagières pour l'ensemble de ses élèves. L'enseignement de l'oral est un travail sur le long terme qui doit être continué tout au long de la scolarité et même au-delà.

La mise en place d'un conseil s'inscrit dans un environnement plus large de la transmission de valeurs morales. En effet, la volonté de résoudre les problèmes d'une communauté implique le respect des autres, la tolérance et l'acceptation des différences.

---

<sup>58</sup> Simonpoli F., La conversation enfantine, Hachette Education, 1991



## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Conseil d'élèves :**

- Vasquez A., Oury F., Vers une pédagogie institutionnelle ?, Matrice, Vigneux, 1967
- Pochet C., Oury F., Qui c'est l'conseil ?, Matrice, Vigneux, 1978
- Le gal J., Le conseil dans la classe, Editions ICEM, Nantes, 2007
- Jasmin D., Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits, Cheneliere/Didactique, 1994

### **Les classes coopératives et la pédagogie institutionnelle**

- Oury F., Vasquez A., De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle, Maspéro, Vigneux, 1971
- Connac S., Apprendre avec les pédagogies coopératives : démarches et outils pour l'école, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2009
- <http://www.icem-freinet.fr/>

### **Autorité**

- Eirick Prairat, La sanction, Petites médiations à l'usage des éducateurs, L'Harmattan, Paris, 1997)

### **Les spécificités de l'école maternelle, le devenir élève**

- Les instructions officielles de 2008 (Hors-série) du ministère de l'éducation nationale
- Le document d'accompagnement de 2002 et 2011 : Le langage à l'école maternelle
- Florin A., Crammer C., Enseigner à l'école maternelle : de la recherche aux gestes professionnels, Hatier, Paris, 2009
- Amigues R., Zerbato-Poudou M-T., Comment l'enfant devient élève : Les apprentissages à l'école maternelle, Retz, 2009

- Dany E., Durand C., Eelsen P. et Renaudeau S. : L'école maternelle, première école ; Paris, Armand Colin, 1990

### **Enseigner l'oral**

- P. Boisseau, Enseigner la langue orale en maternelle, Retz, 2005
- Garcia-Deban C. Évaluer l'oral, Pratiques, 1999
- Mairal C., Blochet P., Maîtriser l'oral, Paris, Magnard, 1998
- Bucheton D., L'Agir enseignant : des gestes professionnels ajustés, Octarès, 2009

## ANNEXES

Les annexes comprennent :

- Les réponses aux questions posées à l'enseignante
- Les réponses aux questions posées à T., une élève responsable de la parole lors d'un conseil
- Les retranscriptions des trois conseils observés

### Les réponses de l'enseignante chez qui j'ai observé les conseils d'élèves

1/ Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à installer le conseil dans votre classe ?

Cela permet de réguler les plaintes incessantes, de prendre du recul par rapport aux faits pour les « régler » plus objectivement, sans trop mêler l'affect.

2/ Selon vous, quels en sont les enjeux, objectifs et bénéfices?

Au fur et à mesure, les élèves sont plus respectueux des règles, veillent aussi à mieux s'exprimer devant les autres pour se faire bien comprendre, en étant moins agressif. Il y a donc des avantages du point de vue du langage, mais aussi au niveau du « savoir-être ». Il faut aussi veiller à ce que cela ne tourne pas non plus au règlement de comptes...

3/ Pourquoi et depuis quand utilisez-vous le conseil ?

Je l'utilisais déjà en élémentaire, pendant 8 ans, pour régler les problèmes essentiellement pendant la récréation. Il m'a semblé opportun de l'adapter aussi en grande section.

4/ Le conseil reflète-t-il vos options pédagogiques ? Utilisez-vous des outils de la pédagogie Freinet ou de la pédagogie institutionnelle ?

En maternelle, la pédagogie se base beaucoup sur les expériences et le vécu des enfants, la confrontation avec les pairs... Le langage est omniprésent. Le conseil de classe est dans le droit-fil de tout cela.

5/ Quels autres moyens utilisez-vous pour développer l'oral de vos élèves ? Quels sont les autres temps de parole accordés aux élèves dans votre classe ?

Le langage est transversal. Il y a quasiment toujours du langage :

Cela peut être déjà dès le matin pendant l'aide personnalisée, ou l'accueil, entre enfants, ou avec l'adulte, ou pendant les rituels au moment de la date. Puis, lorsqu'ils expliquent les consignes à leurs camarades, ou quand on fait le bilan des ateliers... Il y a aussi du langage quand ils émettent des hypothèses lors de la découverte d'un album, d'une reproduction d'art, ou après observation d'un élevage, de plantations... ou en motricité... La mascotte et son carnet de voyage est aussi un bon moyen de faire du langage ; chaque enfant a le droit d'emporter la mascotte chez lui, et avec l'aide des parents, une trace écrite et des photos vont enrichir l'activité de langage. Le cahier de vie permet également de garder une trace du vécu de l'enfant à l'école, ou à la maison, pour aider l'élève à expliciter son vécu...

6/ Quelles répercussions pensez-vous que le conseil a sur les élèves et sur le climat de classe ?

Cela donne de l'importance au vécu de chaque enfant, cela permet de le responsabiliser, de régler les tensions. La « météo du comportement » garde la trace du comportement de chacun et des décisions collectives.

7/ Les élèves se sentent-ils impliqués dans la gestion de la classe ? S'investissent-ils lors des conseils ?

Oui, le conseil de classe est très attendu. Tous apprécient de se retrouver investis de la mission de « président du conseil » ou de « responsable de la parole ».

8/ Quelles difficultés avez-vous rencontré pour la mise en place de conseil ? Les limites ?

La difficulté réside essentiellement dans le choix du « président du conseil ». En effet, certains enfants ont du mal à faire le bilan de ce que dit un pair... Parfois cela peut devenir redondant... Ce qui est normal étant donné leur jeune âge.

9/ Selon vous, quelle doit être la place de l'enseignant lors des conseils ?

Pour ma part, je suis la « secrétaire » pour garder une trace écrite et faire le bilan de ce qui a été dit afin de prendre des décisions ultérieurement. Il faut savoir se faire oublier, tout en relançant le débat quand c'est nécessaire...

10/ Les conseils d'élèves sont peu répandus dans les écoles maternelles, pensez-vous que l'âge des enfants peut être un frein à son efficacité ?

Peut-être bien, mais il faut leur faire confiance ! Il ne faut jamais les sous - estimer.

Cela peut être lié aussi à une méconnaissance de la part de l'enseignant, tout simplement.

### Questions à T., une élève responsable de la parole lors d'un conseil

- Selon toi à quoi sert le conseil ? Qu'est-ce que c'est ? « On dit les problèmes »

T. n' a pas du tout parler du début du conseil où l'on dit les choses qu'on aime ni du comportement de la météo.

- Quelles sont les différentes étapes ? « On démarre par le mot magique, le conseil est ouvert. Puis, dit les problèmes. Et on termine par le mot magique »

- Quels sont les autres moments où tu peux parler en classe et donner ton avis ? « Il n'y a pas d'autres moments »

### Retranscription des trois conseils observés

#### Les prénoms ont été changés.

#### 1<sup>er</sup> Conseil du vendredi 6 janvier 2011

Premier conseil de l'année. Il est 15h45

E1 : « Je n'aime pas quand on me pousse »

Président : « Il faut dire ce que tu aimes »

E2 : « Tu dois commencer par J'aime... »

Président : « Cela n'a rien à voir avec le conseil ». « Tu n'as pas le bâton, ce n'est pas à ton tour de parler ».

Un élève répète alors quelque chose qui a déjà été dit, les élèves lui en font alors la remarque « On l'a déjà dit ».

Quatrième temps du conseil :

La maîtresse claquait alors des doigts, ce qui signalait que la 2<sup>ème</sup> phase du conseil était ouverte : ce que l'on n'aime pas.

Président: « Est-ce que ça a été réglé ? »

E : « il m'a accrapé la jambe ». La maîtresse n'intervient pas.

E : « ce n'est pas accrapé, c'est attrapé »

Président : «Attraper c'est comme écraser la jambe ».

E : « Je n'aime pas quand personne joue avec moi »

Président : « Comment pourrais-t-on faire ? »

E : « Maintenant, je jouerai tous les jours avec toi ».

E : « J'aime pas quand je me taille »

E : « Oui, mais avec quoi, comment ? »

E : « Un truc »

E : « C'est peut être un couteau »

E « Je n'aime pas qu'on me pousse de la balançoire, car après je tombe par terre et je me fais mal ».

Président: « J'avais envie de jouer avec eux mais ils n'ont pas voulu ».

Les garçons en question répondent : « On préfère être tranquilles ».

L'enseignante explique au président : « On ne peut pas forcer quelqu'un à jouer avec lui »

Cinquième phase du conseil : Le temps des récompenses ou sanction sur l'affiche météo.

Noam, doit aller chercher son étiquette pour se mettre dans les nuages.

PE : « Qu'est-ce que ça signifie ? »

E : « ça veut dire attention ».

Un élève demande la parole mais on ne lui accordera pas

E : « Il fallait le dire au conseil »

E : « Il ne faut pas le dire après »

E : « Peut-être qu'il a perdu sa langue ».

**2ième CONSEIL VENDREDI 13 JANVIER 2012**

Présidente : Candice

Responsable de la parole : Shaïna

E1 : « Maîtresse, tu peux te mettre là ? »

Candice : « Le conseil va commencer ». Il est 16h05

La maîtresse rappelle ce qui a été dit au dernier conseil (en mal).

PE : « C'était très grave, Anton avait ... »

E1 : « étranglé »

PE : « non, mordu »

E2 (nouvel élève, jumeau) : « c'est que en fait ... (3fois)... (hésitation) , j'aime quand quelqu'un fait du toboggan avec moi »

Présidente : « Mais, on ne peut rien faire »

E3 : « Toi aussi maîtresse tu pourrais avoir le bâton de parole »

E4 : (ne s'adressant qu'à la maîtresse) « j'aime bien quand on danse »

PE : « En motricité tu veux dire ? »

E4 : « oui »

AL. demande la parole et ne parle pas.

E5 : « Tu réfléchis, et si tu t'en rappelles tu le dis »

E6 : « J'aime beaucoup que j'aïlle dans la cour » (pas de réaction)

E7: « J'aime quand quelqu'un joue avec moi »

E8 : (reformulation) « Il aime quand quelqu'un joue avec lui »

R. parle et ne s'adresse qu'à la maîtresse.

Temps 2 : « Ce qui n'est pas gentil » dit la présidente 16h10

E9 : « c'est réglé, il m'a dit pardon »

E10 : « il m'avait cogné sur le front »

Présidente : « il faut dire pardon »

Certains élèves se lèvent pour demander la parole, espérant se voir attribuer le bâton de parole plus rapidement.

E11 : « Il m'avait poussé par terre et il m'avait écrasé »

Beaucoup de bruit, de brouhaha et de discussion parasitaire.

PE : « ceux qui ne respectent pas le silence n'auront pas le bâton de parole, on ne les écouterait pas »

E12 : « Sinon ils n'auront pas le droit de parler, si ils ne respectent pas »

E13 : « Il m'avait fait mal à la peau »

E14 (Réponse de l'accusé) : « C'était un jeu »

E15 : « Non c'est pas vrai, je l'ai poussé doucement »

Ils ne s'entendent pas et demandent à la PE : « Qu'est-ce qu'il a dit ? »

E16 : « Je lui ai fait très mal, et j'ai cru que je lui ai tordu la cheville » sentiment de culpabilité qui apparaît ainsi que de peur »

Présidente : « Le problème a été réglé, Maîtresse l'a réglée »

Toujours autant de bruit dans la classe.

PE à la présidente « Tu es présidente, tu dois faire quelque chose »

La présidente rappelle à l'aide d'un geste alors à l'ensemble de la classe de mettre le doigt sur la bouche pour arrêter de parler. Difficultés pour se faire entendre et respecter.

Présidente : « Léa, met le doigt sur la bouche » (dénomination personnelle)

E17 : « Xavier, arrêtais pas de tirer sur ma capuche »

E18 : (demande la parole avec insistance) « En plus, moi j'ai un truc important à dire »

Présidente : « Le problème est réglé ? »



E19 : « Non »

PE : « Tu connais son prénom ? »

E20 : « Non »

PE : « Alors on va pas pouvoir le régler »

Présidente : « Le problème est réglé ? »

E21 : « Oui »

Présidente : « Alors on en parle plus »

E22 : « Une fois que le problème a été réglé, on ne doit plus en parler, c'est terminé »

E23 : « Noam a continué de me pousser »

E24 : « Pour Quentin, c'est très important »

PE à la présidente : « Regarde Lorie, elle lève le doigt depuis longtemps et elle n'a toujours pas eu la réponse »

La présidente hésite, puis nous dit qu'elle ne se souvient plus de certains prénoms.

Un élève demande la parole puis ne parle pas.

E25 : « Si il sait mais il a oublié »

E26 : « Il se souvient plus »

E27 : « Elle a mis trop de temps »

E28 : « Il a dit j'aime pas quand on m'attaque »

A la fin conseil, 4 ou 5 élèves ont encore quelque chose à dire mais le conseil est terminé.

Présidente : « Le conseil de classe est fini ».

E29 : « terminé »

Il est 16h25

PE à la présidente : « Qu'as-tu retenu de ce conseil de classe ? »

Présidente : « Je m'en rappelle plus ».

La PE décide d'accorder la parole à Yanis car il levait la main depuis longtemps et n'a jamais été interrogés.

Yanis : « Dans la cour, quelqu'un m'a fait un croche (ou cloche je sais plus) patte et je suis tombé par terre »

Le PE dicte ce qu'elle a écrit dans son journal de bord : « Xavier se plaint souvent »...

E30: « Pourquoi tu l'as pas écrit mon problème ? » Importance de ce que l'élève dit, ils veulent que ce soit entendu, reconnu et écrit. Importance de la reconnaissance de leur parole.

E30 : « Pour mon cloche pied »

La maîtresse rectifie « Croche pied ou croche patte, Ok je note ton problème ».

E31: « Qu'une fois ... Je vais arrêter... »

PE: « Si la semaine prochaine, on entend encore parler de toi, tu seras dans les éclairs ».

E32 : « Et tu seras puni de bicyclette »

E33 : « Pendant une semaine tu seras dans les nuages (s'adressant à Rebecca qui vient d'être rappelé à l'ordre par la PE et qui vient de déplacer son étiquette).

E34 : « Je ne suis pas d'accord, je veux qu'il retourne dans le soleil »

PE : « Ce n'est pas possible, ton comportement ne peut pas être accepté »

Fin du conseil et de l'après conseil : 16h33. Arrivée des mamans

### **3ième conseil : vendredi 20 janvier**

Présidente : Maëlle

15h55 : début du conseil et rappel des problèmes de la semaine précédente, rappel des rôles attribués à quels élèves.

La maîtresse lit phrase par phrase ce qu'elle a écrit sur le carnet du conseil, devant les enfants au coin regroupement. De nombreux enfants suivent du regard sur le cahier phrase par phrase au fur et à mesure que la PE montre avec son doigt.

Débat sur cloche pied/ croche pied relancé (comme la semaine précédente). Yanis s'est encore trompé.

PE : « Rebecca, on dit quoi ? »

E1 : « Croche pied »

E2 : « N'oublie pas la phrase Maëlle »

E3 : « J'aime bien faire les bonhommes avec Audrey »

E4 : « J'aime bien jouer aux jeux dans la cour ».

E5 (inaudible) puis : « J'aime bien le conseil de classe »

E6 : « J'aime bien faire de la peinture »

16h : ce qui ne va pas

Responsable de la parole : « C'est pas toi qui décide Rebecca »

E7 : « Il m'avait bagarré et il m'a tiré pour que je tombe par terre »

E5 bis (2ième intervention) : « Dans la cours, PEUT ETRE, quelqu'un m'a poussé »

PE : « Il faut être sûr, et que soit cela s'est passé soit cela ne s'est pas passé »

E8 : « J'aime bien colorier »

Responsable : « Fallait que tu le dises avant, on dit les problèmes »

E9 : « Mmmmm , Ewan avait bagarré Tom »

L'enseignante demande la parole : « Je voudrais me plaindre de cette semaine fatigante. Vous avez été très agités. Je vous demande de faire un effort la semaine prochaine. Vous avez des propositions à faire pour que ça s'arrange ? »

Pas de réponses.

E10 : « Xavier m'a griffé »

E11 (jumeau) : « J'aime beaucoup.... »

Responsable de la parole : « Dit quelque chose que tu n'aimes pas »

E11 (jumeau) : « J'aime pas que quelqu'un me tape » (on est passé dans l'impersonnel)

Classe : « Tu l'as déjà dit »

E12: « Dans la cours, tous ils ont sauté sur moi »

Responsable : «Tu aurais du le dire, c'est quelque chose d'important sinon ils vont continuer»

E13 : « Y a quelqu'un qui m'a jeté la chaussure »

PE : « Et tu sais qui c'était »

NB : l'incident venait de se produire juste avant d'entrer en classe.

Responsable : « c'est votre faute si vous l'avez pas dit ».

16h15 : L'enseignante signale que le conseil est terminé et demande comme à la fin de chaque conseil si président et responsable de la parole ont quelque chose à ajouter.

Responsable : « Y a un garçon que tu connaissais le prénom, il m'a craché dessus ».

Maëlle n'a rien à ajouter : « Le conseil de classe est terminé ».

Yanis comme à la fin de chaque conseil a quelque chose à ajouter, mais il est trop tard, il fallait parler avant.

L'enseignante rejoint sa place, assise au coin regroupement, carnet du conseil posé devant elle. Elle lit phrase par phrase le compte rendu du conseil.

E14 qui se sent en danger répète 3 fois : « Et moi j'ai rien fait »

E14 : « Si on se bagarre, après on a plus de copain ». Il semble avoir bien intégré la notion de réparation de sa faute.

E15 : « E14 n'a rien fait, on ne l'a pas entendu »

Comportement de Lola qui n'arrive pas à s'asseoir correctement. L'enseignante demande de montrer comment on s'assoit.

PE : « Voilà, c'est comme ça qu'on est élève ». Lola va aller dans les nuages et devra fournir des efforts la semaine prochaine.

E16 (à la fin du compte rendu) : « T'as pas dit les choses bien»

L'enseignante écrit une dernière phrase qu'elle avait oublié d'écrire. Elle la dicte et écrit mot par mot.

Problème du comportement des jumeaux qui pose un souci, sauf qu'ils n'ont pas encore d'étiquette comme ils sont nouveaux. L'enseignante veut les placer entre le soleil et les nuages.

E17 : « T'as qu'à les écrire à la main »

PE : « C'est noté, on ne pourra pas oublier »

Fin du conseil : 16h23